Voyage d'étude

Auschwitz

Livret d'accompagnement

Adultes

Mémorial de la SHOAH

Musée. Centre de documentation

SOMMAIRE

I/ La Shoah : l'extermination des Juifs d'Europe ..... Page 2

Exclure : les persécutions antisémites en Allemagne (1933-1939)
Enfermer : de la création des ghettos en Pologne occupée à l'invasion de l'URSS (1939-1941)
Détruire : l'extermination des Juifs (1941-1945)

II / Histoire du Complexe d'Auschwitz-Birkenau ..... Page 10

Un vaste ensemble concentrationnaire
Auschwitz et la Solution finale
L'extermination des Juifs de Hongrie
Les derniers mois

III / La persécution et la déportation des Juifs de France ..... Page 23

La politique antisémite de l'Etat français
La collaboration franco-allemande contre les Juifs
Les premières rafles
Le tournant de l'été 1942
De l'invasion de la zone sud à la libération

IV / La Mémoire de la Shoah en France ..... Page 33

V / Repères chronologiques ..... Page 36

VI / Orientation bibliographique, filmographique et multimédia ..... Page 39

VII / La Fondation pour la Mémoire de la Shoah
Le Mémorial de la Shoah ..... Page 43

VIII / Notes ..... Page 44

Photo de couverture : *Le porche d'entrée de Birkenau photographié après la libération du camp par l'Armée rouge en 1945.*

La Shoah

L'extermination des Juifs d'Europe

Holocauste, génocide, Shoah ?

Holocauste : Très largement utilisé dans le monde anglo-saxon, holocauste a, en langue française, une signification religieuse. Il s'agissait durant l'Antiquité, d'un sacrifice rituel au cours duquel un animal était entièrement brûlé. Par extension, holocauste renvoie à une offrande, un don entier de soi. Appliqué à l'extermination des Juifs d'Europe, il peut laisser entendre - à tort - que les victimes ont été sacrifiées ou qu'elles se sont librement laissées « immolées ».

Génocide : Inventé en 1944 par un professeur de droit international américain, Raphael Lemkin, le mot génocide est constitué de la racine grecque *genos*, la race, et du verbe latin *caedere*, tuer. Il désigne l'extermination planifiée d'un groupe humain pour des motifs raciaux, ethniques ou religieux. Dans l'histoire du XXe siècle, trois évènements relèvent de cette définition : les tueries perpétrées par les Turcs à l'encontre des Arméniens au cours de la Première Guerre mondiale, l'extermination des Juifs d'Europe par les nazis, et le massacre des Tutsis par les Hutus au Rwanda en 1994.

Shoah : En hébreu, shoah signifie catastrophe, calamité, désastre. Ce terme est employé en France de préférence à holocauste et génocide pour souligner la spécificité de l'entreprise criminelle nazie contre les Juifs.

Depuis la sortie du film éponyme de Claude Lanzmann en 1985, le terme Shoah s'est imposé en France pour désigner le meurtre de six millions de Juifs européens par l'Allemagne nazie et ses complices au cours de la Seconde Guerre mondiale. Trois éléments au moins permettent de caractériser l'absolue singularité de cette entreprise criminelle : l'intention d'anéantir entièrement un peuple et une civilisation, la mobilisation de moyens industriels par un appareil d'Etat bureaucratique et centralisé, et le nombre des victimes. L'extermination des Juifs d'Europe se double d'une volonté d'effacer toute trace du massacre, et d'en masquer la réalité jusque dans le vocabulaire employé (« Solution finale de la question juive », « transfert à l'Est », « traitement spécial »…).

Evénement sans équivalent, la Shoah marque une rupture brutale dans l'histoire de l'Humanité que la haine séculaire des Juifs et l'antisémitisme viscéral d'Adolf Hitler ne suffisent pas à expliquer. Seuls le retour à la chronologie, la connaissance des faits, permettent de reconstituer les mécanismes historiques ayant conduit de l'exclusion juridique des Juifs dans l'Allemagne des années 30 à leur extermination programmée et systématique à l'échelle d'un continent.

Exclure : les persécutions antisémites en Allemagne (1933-1939)

En Allemagne, la persécution des Juifs commence dès l'arrivée des nazis au pouvoir, dans une société allemande de plus en plus marquée par la violence. Elle se fonde sur un antisémitisme séculaire auquel s'ajoute une dimension raciale, inspirée notamment par les théories forgées au XIXe siècle par Arthur de Gobineau et Georges Vacher de Lapouge. Selon les nazis, les Juifs animent une conspiration mondiale et gangrènent les peuples comme les nations. Ils sont ainsi jugés responsables de la défaite de l'Allemagne en 1918 et de son déclin. Ils sont exclus de l'espèce humaine et assimilés à des parasites qu'il est nécessaire d'extirper d'une société désormais fondée sur la suprématie des « aryens ». Une campagne de boycott des magasins tenus par des Juifs est organisée pendant quatre jours à partir du 1er avril 1933.

Le 7avril, les Juifs sont chassés de la fonction publique. La Loi sur la restauration des fonctionnaires de carrière trace une première frontière juridique entre « aryens » et « non-aryens ». Relève de cette seconde catégorie, « quiconque est né de parents et de grands-parents non-aryens et juifs en particulier ». L'égalité civile dont les Juifs bénéficiaient en Allemagne depuis 1871 est brisée. Le champ des interdictions professionnelles s'étend progressivement aux

arts, à la culture, à l'armée, à la justice, à l'enseignement, à la médecine, à la presse et aux professions libérales.

A l'université, un *numerus clausus* est instauré pour limiter l'accès des « non-aryens » aux études supérieures. De multiples dispositions juridiques frappent les Juifs dans tous les domaines de la vie quotidienne. Le permis de conduire leur est retiré, et l'abattage rituel des animaux destinés à la consommation interdit. Au total, plus de 400 lois et décrets anti-juifs sont édictés entre 1933 et 1939, et près de 2000 jusqu'en 1945. En septembre 1935, la Loi pour la défense du sang et de l'honneur allemand et la Loi sur la citoyenneté du Reich (les Lois de Nuremberg) privent les Juifs de la citoyenneté allemande et de tous les droits civiques qui y sont attachés, comme le droit de vote. Ils sont désormais considérés juridiquement comme des « sujets de l'Etat » (*Staatsangehörige*). L'exclusion politique s'accompagne d'une séparation biologique. Les mariages entre Juifs et non-Juifs sont interdits, et les relations sexuelles qualifiées de « crimes de profanation raciale ». Plus de 500 000 Juifs « purs » sont directement concernés par l'application de ces lois. 250 000 autres personnes, issues de mariages mixtes et appelées *Mischlinge*, font l'objet de dispositions particulières.

Jusqu'au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, le pouvoir nazi entend se débarrasser des Juifs en les forçant à émigrer. Contraints à l'exil, environ 150 000 Juifs quittent l'Allemagne dans les cinq premières années du régime. Après l'annexion de l'Autriche (*Anschluss*), en mars 1938, 185 000 Juifs autrichiens sont de fait intégrés au Reich. Toutes les mesures discriminatoires introduites en Allemagne depuis 1933 leur sont immédiatement appliquées, et un « Centre d'émigration juive », dirigé par Adolf Eichmann, est créé à Vienne dès le mois d'avril 1938. Pour chercher une solution au problème des réfugiés, essentiellement juifs, qui fuient l'Allemagne, une conférence internationale est organisée à Evian du 6 au 15 juillet 1938. Elle se solde par un échec, aucun des 32 Etats participants n'acceptant d'assouplir sa politique d'immigration pour les accueillir. Signe de cet abandon, la Suisse demande à l'Allemagne de faire apparaître la mention juif sur le passeport des réfugiés avant de leur refuser définitivement l'accès à son territoire en mars1939.

Un couple humilié par la SA. A la suite de la promulgation des Lois de Nuremberg, le mariage entre Juifs et non-Juifs est interdit. La femme porte un panneau où les nazis ont inscrit : « Je suis la plus grande truie, je ne fréquente que des Juifs », tandis que l'homme porte un écriteau avec comme mention : « Je n'amène chez moi que des filles allemandes ». Allemagne, 1935. (Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

D'une manière générale, l'année 1938 marque un nouveau tournant dans la politique antijuive du régime nazi. Le 26 avril, les Juifs sont contraints par décret de déclarer tous les biens qu'ils possèdent. C'est le début d'un processus de spoliation appelé « aryanisation ». Les entreprises appartenant à des Juifs sont systématiquement confisquées, les commerces fermés et les travailleurs indépendants contraints de cesser toute activité. Deux des sept milliards de

biens déclarés sont prélevés par l'Etat entre avril et novembre 1938 au nom des besoins de l'économie allemande.
Après l'exécution à Paris d'un conseiller militaire allemand, Ernst vom Rath, par un jeune Juif polonais, Herschel Grynszpan, en représailles à l'expulsion récente des Juifs polonais vivant en Allemagne, une vague de violences anti-juives est organisée en Allemagne et en Autriche dans la nuit du 9 au 10 novembre 1938. 91 personnes sont assassinées, 267 synagogues saccagées et incendiées, et plus de 7000 magasins pillés. C'est la « Nuit de Cristal ». Rendue responsable des dégâts, la communauté juive est condamnée à verser une amende d'un milliard de marks, prélevés sur les fonds bloqués depuis le mois d'avril. En outre, 30 000 hommes, âgés de 16 à 80 ans, sont arrêtés et envoyés dans les camps de concentration de Dachau, Buchenwald et Sachsenhausen. C'est la première fois que des Juifs sont placés dans le système concentrationnaire au seul motif de leur judéité.

Destruction de l'intérieur d'une synagogue lors de la Nuit de Cristal, Allemagne, 10 novembre 1938. (Coll. Mémorial de la Shoah/ CDJC)

L'émigration forcée des Juifs du Reich s'accélère après la « Nuit de Cristal ». En janvier 1939, Hermann Göring confie au ministre de l'Intérieur, Frick, la mission de « réaliser par tous les moyens l'émigration des Juifs hors d'Allemagne » et un « Bureau central pour l'émigration des Juifs », dirigé par Reinhard Heydrich, est créé à Berlin. Au total, 120 000 Juifs environ quittent l'Allemagne après la « Nuit de Cristal ».

Vitrine d'un magasin au lendemain de la Nuit de cristal, Allemagne, 10 novembre 1938. (Coll. Mémorial de la Shoah/ CDJC)

Enfin, le 30 janvier 1939, six ans jour pour jour après son accession au pouvoir, Hitler déclare devant le Reichstag : « Si les financiers juifs internationaux en Europe et au dehors réussissent une fois de plus à plonger les nations dans une guerre mondiale, alors, il en résultera, non pas une bolchevisation du globe, et donc la victoire de la Juiverie, mais l'annihilation de la race juive en Europe ».

Enfermer : de la création des ghettos en Pologne occupée à l'invasion de l'URSS (1939-1941)

Le 1er septembre 1939, les troupes allemandes envahissent la Pologne. L'Armée rouge prend les défenses polonaises à revers le 17 en application des dispositions secrètes du pacte germano-soviétique, signé le 23 août 1939. Après quatre semaines de combat, l'Allemagne et l'URSS se partagent le territoire polonais. Les régions de Poznan (Posen) et Lodz (*Litzmannstadt*) sont annexées au Reich sous le nom de *Warthegau*, et un Gouvernement général créé autour de Cracovie.

Hommes et femmes enfermés dans le ghetto de Lodz. Un des hommes porte une étoile jaune. Pologne, 1940-1944. (Coll. Mémorial de la Shoah/ CDJC)

Au total, 1 900 000 Juifs habitent dans ces deux zones. Immédiatement, les violences à leur encontre se multiplient.

Dès le mois de septembre, Reinhard Heydrich, nommé à la tête de l'Office central de sécurité du Reich (RSHA), décide de transférer les Juifs du *Warthegau* vers le Gouvernement général, de les regrouper dans les villes et de les parquer dans des quartiers séparés, les ghettos. Des unités spéciales appelées *Einsatzgruppen* (groupes d'intervention) sont chargées de ces opérations. Les petites communautés de moins de cinq cents personnes sont dissoutes, les villages détruits et les synagogues incendiées. Les Juifs sont recensés, et leurs pièces d'identité marquées d'un tampon spécial. Fin novembre, ils sont contraints de porter un signe distinctif : une étoile jaune dans le *Warthegau*, un brassard blanc avec une étoile de David dans le Gouvernement général. En décembre, il leur est interdit de changer de domicile, et un couvre-feu leur est imposé entre vingt et une heures et cinq heures du matin. Enfin, tous les hommes âgés de quatorze à soixante ans sont astreints au travail forcé.

Les premiers ghettos apparaissent à la fin de l'année 1939 dans la zone annexée au Reich, et au printemps 1940 dans le Gouvernement général. Les plus importants sont créés à Lodz en février 1940, à Varsovie en octobre 1940, et à Cracovie en mars 1941. Il n'y a pas de plan d'ensemble. Le processus d'enfermement s'opère au gré des décisions locales des forces d'occupation. Les Juifs sont brutalement contraints de quitter leur domicile, et d'aller s'entasser dans le quartier le plus pauvre de la ville. Leurs habitations et tous les biens qu'ils ne peuvent emporter (meubles, vaisselle…) sont déclarés officiellement « abandonnés » et sont saisis. Les entreprises leur appartenant (magasins, ateliers d'artisanat, petites fabriques…) sont liquidées ou rachetées par des Allemands très en dessous de leur valeur réelle. Le ghetto est entouré d'une enceinte surveillée que les Juifs ne peuvent franchir sans laissez-passer. A l'intérieur, un contrôle permanent est opéré par la *Gestapo* et la police criminelle, la *Kripo*. Un *Judenrat* (conseil des Juifs), composé de responsables laïcs et religieux, est chargé de faire appliquer les directives allemandes.
L'approvisionnement en nourriture et en combustible est délibérément insuffisant. La famine organisée, le surpeuplement, le froid et les épidémies provoquent une mortalité importante. Toutefois, pour les nazis, l'enfermement des Juifs dans les ghettos ne constitue qu'une étape intermédiaire avant leur expulsion définitive des territoires sous domination allemande.
Dans un premier temps, Heydrich envisage de créer une « réserve juive» (*Judenreservat*) dans le district de Lublin, mais ce projet se heurte à la double opposition du gouverneur

Des femmes et des enfants juifs sur le point d'être exécutés par des *Einsatzgruppen*, dans les environs de Liepaja en Lettonie, 1941. (Coll. Mémorial de la Shoah/ CDJC)

Un soldat allemand prend pour cible une mère et son enfant à Ivangorod. Ukraine, 1942. (Coll. USHMM)

général de Pologne, Hans Frank, et du responsable de l'économie allemande, Hermann Göring, qui interdit les déportations vers le Gouvernement général en mars 1940. Après l'invasion de la France, Adolf Eichmann, qui dirige le Bureau des affaires juives du RSHA (IVb4), est chargé d'étudier l'émigration forcée des Juifs vers l'île de Madagascar, qui serait cédée au Reich et transformée en « colonie de peuplement ». Le plan prévoit le transfert, à leurs frais, de quatre millions et demi de Juifs en quatre ans vers ce territoire de 587 000 km² couvert de forêt tropicale, après le départ des 25 000 colons français, mais la poursuite de la guerre contre le Royaume-Uni rend le projet irréalisable, les Britanniques conservant le contrôle des voies maritimes menant à l'Océan indien. Choisissant la fuite en avant, Hitler décide alors de déclencher l'offensive contre l'URSS.

Détruire : l'extermination des Juifs (1941-1945)

Le 22 juin 1941, l'attaque de l'Union soviétique marque un tournant dans le processus génocidaire. Pour Hitler, la guerre contre l'URSS n'est pas une guerre conventionnelle mais une guerre totale, une « guerre d'extermination » (*Vernichtungskrieg*) ayant pour fin l'anéantissement du « judéo-bolchevisme ». Cinq millions de Juifs vivent alors sur le territoire soviétique, dont quatre dans la partie occidentale directement touchée par l'invasion. Dès le printemps 1941, quatre unités spéciales, les *Einsatzgruppen*, ont été constituées pour suivre l'avancée des troupes allemandes. Elles comptent près de 3000 volontaires : *Waffen SS*, membres des forces de police, mais aussi auxiliaires baltes et ukrainiens. Ces « unités mobiles de tuerie », selon l'expression de l'historien américain Raul Hilberg, sont chargées dans un premier temps d'éliminer les commissaires politiques, les militants communistes et les hommes juifs, puis, rapidement, l'ensemble de la population juive, femmes et enfants compris. Derrière un front s'étendant de la Baltique à la Mer Noire, les *Einsatzgruppen* procèdent à des tueries systématiques qui font plus de 800 000 victimes avant la tenue de la conférence de Wannsee en janvier 1942, et plus d'1 500 000 morts au total. L'un des plus grands massacres se déroule près de Kiev les 29 et 30 septembre 1941, avec l'exécution de 33 771 Juifs dans le ravin de Babi Yar.

Convaincus de la supériorité militaire des troupes allemandes sur l'Armée rouge, les dirigeants nazis pensent remporter une victoire rapide contre l'URSS. La résistance inattendue des troupes soviétiques les amène à remiser, au moins provisoirement,

leur plan d'expulsion généralisée des Juifs à l'Est, en même temps qu'elle laisse entrevoir l'éventualité d'une nouvelle défaite militaire de l'Allemagne. C'est dans ce contexte qu'est prise, à l'automne 1941, la décision d'assassiner tous les Juifs d'Europe. La technique retenue est le gazage homicide déjà employé en secret depuis le début de l'année 1940 dans six centres d'euthanasie situés à l'intérieur du Reich à l'encontre d'handicapés mentaux et de malades incurables considérés comme des fardeaux pour le peuple allemand (*Aktion T 4*). Dans un premier temps, les Juifs sont asphyxiés à l'arrière de camions au moyen des gaz d'échappement qui sont réintroduits par des tuyaux à l'intérieur des véhicules. Ces camions à gaz (*Gaswagen*) sont testés par les *Einsatzgruppen* avant d'être utilisés à Chelmno à partir du 8 décembre 1941 pour éliminer les Juifs du ghetto de Lodz et du *Warthegau*. L'extermination des Juifs a donc commencé lorsque se tient à Berlin-Wannsee, le 20 janvier 1942, une conférence au cours de laquelle sont précisées les modalités administratives, politiques et diplomatiques de la « Solution finale de la question juive ».

L'étape suivante est la liquidation des Juifs du Gouvernement général pour laquelle trois « centres de mises à mort » (Raul Hilberg), équipés de chambres à gaz fixes, sont construits à Belzec, Treblinka et Sobibor au début de l'année 1942. Cette opération, appelée *Aktion Reinhardt*, se déroule sous le commandement du chef de la SS et de la police du district de Lublin, Odilo Globocnick, et du capitaine SS Christian Wirth. Les trois centres de mise à mort fonctionnent selon un même modèle. A l'arrivée des convois, les victimes doivent se déshabiller avant d'être poussées dans les chambres à gaz à travers un corridor entouré de barbelés, appelé *Schlauch* (tube) ou *Himmelsweg* (chemin du ciel). Les chambres à gaz, maquillées en salle de douches, fonctionnent au moyen du monoxyde de carbone produit par des moteurs diesel. Les corps des victimes sont d'abord ensevelis dans des fosses communes creusées à proximité, puis brûlés sur des bûchers à ciel ouvert afin de dissimuler toute trace du massacre. Environ 550 000 personnes sont tuées à Belzec en l'espace de neuf mois entre mars et décembre 1942, 250 000 à Sobibor entre mai 1942 et octobre 1943, et 900 000 à Treblinka entre juillet 1942 et novembre 1943. Alors que le site de Belzec est abandonné en juin 1943, Treblinka et Sobibor cessent de fonctionner après la révolte du commando juif chargé du fonctionnement des installations le 2 août et le 14 octobre 1943. A chaque fois, les bâtiments sont démantelés, le terrain labouré et une forêt plantée à l'emplacement du camp. Ces opérations, dont l'objectif est de faire disparaître les preuves du crime, sont réalisées par le « commando 1005 », dirigé par le SS Paul Blobel. L'*Aktion Reinhardt* prend fin avec l'exécution des 43 000 détenus juifs du camp de Majdanek et des ateliers de travail de la région de Lublin entre le 3 et le 5 novembre 1943 dans le cadre de l'opération *Erntefest* (fête des moissons). Aux victimes directes des centres de mise à mort s'ajoutent les Juifs tués pendant la liquidation des ghettos et dans les camps de travail forcé du Gouvernement général.

Parallèlement à la mise en œuvre de l'*Aktion Reinhardt*, le camp d'Auschwitz est doté de grandes installations de gazage et d'incinération, où un million de Juifs, déportés de tous les territoires occupés par les forces du Reich, sont assassinés entre 1942 et 1944.

Répartition des victimes par pays (dans les frontières de 1937)

	SELON R. HILBERG (1)	SELON L'ENZYKLOPÄDIE DES HOLOCAUST (2)
EUROPE DE L'EST		
Pologne	environ 3 000 000	2 900 000 à 3 000 000
Lituanie	environ 130 000	140 000 à 143 000
Lettonie	70 000	70 000 à 71 500
Estonie	2 000	1 500 à 2 000
Roumanie	270 000	271 000 à 287 000
URSS	plus de 700 000	1 000 000 à 1 100 000
EUROPE CENTRALE ET BALKANIQUE		
Allemagne	environ 120 000	134 500 à 141 500
Autriche	environ 50 000	50 000
Tchécoslovaquie	260 000	146 150 à 149 150
Hongrie	plus de 180 000	550 000 à 569 000
Yougoslavie	60 000	56 200 à 63 300
Grèce	60 000	60 000 à 67 000
EUROPE OCCIDENTALE		
France	75 000	77 320
Belgique	24 000	28 900
Pays-Bas	environ 100 000	100 000
Luxembourg	environ 1 000	1 950
Italie (y compris Rhodes)	9 000	7680
Norvège	environ 1 000	762
TOTAL GÉNÉRAL	environ 5 100 000	5 596 000 à 5 860 000

(1) D'après Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, Gallimard, 2006. Dans trois pays, les Juifs ont été épargnés : le Danemark (la quasi-totalité), la Finlande et la Bulgarie.
(2) D'après E. Jäckel, P. Longerich, J.H. Schoeps (dir.), *Enzyklopädie des Holocaust*, Argon, 1993.

Répartition des victimes par mode d'extermination *

Morts par suite de "ghettoïsation" et de privations		**800 000**	**16%**
Morts lors d'exécutions en plein air par les *Einsatzgruppen* et autres fusillades (URSS, Galicie, Serbie)		**1 300 000**	**24%**
Morts dans les camps		**3 000 000**	**60%**
• Camps d'extermination			
Auschwitz	1 000 000		
Treblinka	750 000		
Belzec	550 000		
Sobibor	200 000		
Chelmno	150 000		
Lublin-Majdanek	50 000		
• Camps de concentration	150 000		
• Camps roumains et croates	150 000		
TOTAL GÉNÉRAL		**5 100 000**	**100%**

D'après Raul Hilberg, op. cit.

* Ces chiffres sont pour certains, notamment celui des victimes des *Einsatzgruppen*, considérés comme des *minima*, revus à la hausse par de nouvelles études historiques.

Chronologie du génocide : répartition des victimes par année

1933-1940	moins de 100 000
1941	1 100 000
1942	2 700 000
1943	500 000
1944	600 000
1945	100 000
TOTAL	**5 100 000**

D'après Raul Hilberg, op. cit.

Pourcentage des victimes par pays

(proportion de la population juive massacrée par rapport à la population juive totale dans le cadre des frontières de 1937

EUROPE DE L'EST	
Pologne	90%
Pays baltes	90%
Roumanie	50%
URSS	
Biélorussie	environ 65%
Ukraine	environ 60%
Russie	11%

EUROPE CENTRALE ET BALKANIQUE		
Allemagne	36%[1]	90%[2]
Autriche	27%[3]	83%[4]
Tchécoslovaquie	67%[5]	88%[6]
Bohème-Moravie		
Slovaquie	83%	
Hongrie	50%	
Yougoslavie	60%	
Grèce	75%	

EUROPE OCCIDENTALE	
France	25%
Belgique	60%
Pays-Bas	75%
Italie	20%
Norvège	50%

(1) Par rapport à la population juive d'Allemagne en 1933 (environ 300 000 Juifs allemands ont émigré entre 1933 et 1939 sur un total de 500 000).
(2) Par rapport à la population juive demeurée sur le territoire allemand après 1939
(3) Par rapport à la population juive d'Autriche en 1937 (environ 125 000 Juifs ont émigré d'Autriche en 1938-1939 sur un total de 185 000).
(4) Par rapport à la population juive d'Autriche restée sur le territoire du Reich après 1939.
(5) Par rapport à la population juive en 1937 (sur les 120 000 Juifs de Bohème et de Moravie, 28 000 ont émigré en 1938-1939).
(6) Par rapport à la population juive restée dans le Protectorat de Bohême-Moravie après 1939.
D'après Lucy Dawidowicz, *The War against the Jews 1933-1945*, New-York et Londres, 1975, trad. fr. Hachette 1977.

6500 juifs environ vivaient au Danemark avant l'invasion allemande de 1940. Avec l'aide de la population civile, plus de 5900 parvinrent à fuir en Suède par bateaux au cours du mois d'octobre 1943. 472 furent arrêtés et déportés, en quasi-totalité vers Theresienstadt. 55 périrent, dont deux enfants nés au camp.
La population juive du Luxembourg, réduite à moins de 800 personnes après l'exode et les expulsions de l'année 1940, fut progressivement déportée à partir du mois d'octobre 1941.

Histoire du complexe d'Auschwitz-Birkenau

Un vaste ensemble concentrationnaire

Le 27 avril 1940, un camp de concentration est créé sur ordre d'Heinrich Himmler à Oswiecim, Auschwitz en allemand, une ville de Haute-Silésie annexée au Reich, située à 80 kilomètres de Cracovie. Ce camp est destiné à l'internement de détenus polonais, arrêtés massivement depuis l'invasion du pays en septembre 1939. Il est implanté dans une ancienne cité de travailleurs migrants, construite avant la Première Guerre mondiale, alors que la ville, incluse dans la province austro-hongroise de Galicie, se trouvait à la frontière des empires allemand et russe. L'ensemble, transformé en caserne d'artillerie après 1918 est constitué d'une vingtaine de bâtiments en briques dans lesquels des prisonniers de guerre polonais ont été parqués par la Wehrmacht avant d'être envoyés en Allemagne.

Le commandant du camp, Rudolf Höss, est nommé le 4 mai 1940, et lance immédiatement des travaux d'aménagement auxquels sont employés de force 300 Juifs, mis à sa disposition par les autorités de la ville. Le 20 mai, une trentaine de criminels de droit commun de nationalité allemande sont transférés du camp de Sachsenhausen à Auschwitz pour encadrer les futurs détenus. Le 14 juin, un premier convoi de 728 Polonais, dont des Juifs, arrive de la prison de Tarnów, à l'est de Cracovie. La population du quartier de Zasole et d'une dizaine de villages environnants est expulsée pour constituer autour du camp une « zone d'intérêts » de 40 km² *(Interessengebiet)*, au confluent de la Vistule et de la Sola.

Portail d'entrée du camp de concentration d'Auschwitz I arborant la formule « le travail rend libre ». (Coll. Mémorial de la Shoah/ CDJC)

A l'instar de tous les camps de concentration, Auschwitz se dote dès l'été 1940 d'un *Krematorium* où les cadavres des détenus sont brûlés par mesure sanitaire afin d'éviter les épidémies. Les fours, construits dans un ancien dépôt à munitions, sont livrés par la société *Topf und Söhne* d'Erfurt. 10 900 prisonniers, Polonais pour la plupart, sont enregistrés entre le 20 mai 1940 et le 1er mars 1941, date à laquelle Heinrich Himmler visite le camp pour la première fois.

Le Reichsführer SS ordonne à cette occasion de procéder à des travaux d'agrandissement pour porter la capacité d'Auschwitz à 30 000 détenus, et de construire, en prévision de l'attaque contre l'URSS, un deuxième camp destiné à 100 000 prisonniers de guerre à l'emplacement du village polonais de Brzezinka (Birkenau en allemand). En outre, 10 000 détenus doivent être mis à la disposition du conglomérat chimique IG Farben qui décide d'installer à Dwory, à quelques kilomètres d'Oswiecim, une usine de production de caoutchouc et d'essence synthétiques appelée *Buna-Werke*. La main d'œuvre concentrationnaire est louée au groupe industriel, qui doit verser 4 *Reichsmarks* par jour à l'administration SS pour un ouvrier spécialisé et 3 *Reichsmarks* pour un travailleur non-qualifié.

Dans le camp principal, *Stammlager*, huit nouveaux blocs sont construits sur la place d'appel et quatorze blocs existants surélevés d'un étage. L'ensemble comporte désormais vingt-huit bâtiments, entourés d'une double ceinture de fils barbelés électrifiés haute d'environ trois mètres, où plus de 20 000 détenus sont entassés en octobre 1941. Comme à Dachau, la grille d'entrée est surmontée avec cynisme de la devise *Arbeit macht frei* (le travail rend libre). Une prison est installée dans le bloc 11. C'est le lieu des jugements et des exécutions décidées par la *Politische Abteilung* (section politique) qui dépend directement des services de sécurité de Katowice *(Sipo- SD)*. De nombreux détenus y sont également interrogés sous la torture. Les condamnés à mort sont fusillés devant le « mur de la mort » dans la cour qui sépare les blocs 10 et 11. Le 3 septembre 1941, 600 prisonniers de guerre soviétiques et 250 détenus polonais malades, sélectionnés à

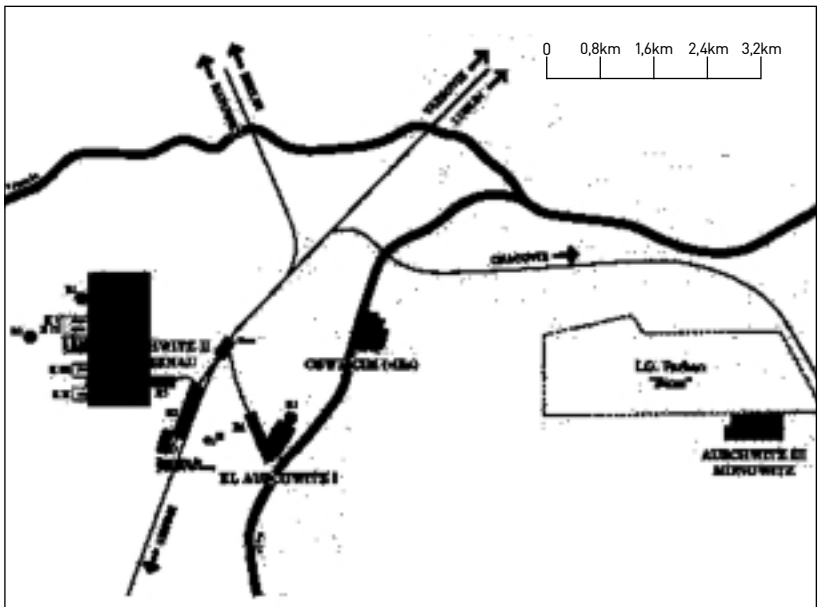

R1, R2, R3	Rampes d'arrivée et de "déchargement" des convois de déportation.
R2	*Judenrampe* utilisée entre mars 1942 et la mi-mai 1944.
K II, III, IV, V	Édifices contenant des crématoires annexés à des chambres à gaz.
B1, B2	Fermes dans la forêt utilisées comme chambres à gaz, appelées *Bunkers*.
D	Entrepôts de pommes de terre.
C1, C2	Les entrepôts contenant les bagages et objets des déportés, appelés "*Kanada* I et *Kanada* II".

Plan du complexe d'Auschwitz
© S. Klarsfeld, M. Pezzetti, S. Zeitoun/Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Plan du camp principal d'Auschwitz I. (Coll. Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau)

l'hôpital du camp, sont enfermés dans les sous-sols de ce bloc et tués au moyen d'un gaz toxique, le Zyklon B, utilisé pour la désinfection des vêtements et des bâtiments. A la suite de cette première expérimentation, la morgue du *Krematorium*, une grande salle de 78 m^2, est aménagée en chambre à gaz provisoire. Des prisonniers de guerre soviétiques et des Polonais y sont éliminés de façon épisodique dans le cadre de l'*Aktion 14F13*, qui prévoit la liquidation des détenus devenus « inaptes au travail ». D'après l'historien polonais Franciszek Piper, les premiers gazages de Juifs de Silésie auraient été effectués dès l'automne 1941

En octobre 1941, près de 10 000 prisonniers de guerre soviétiques sont envoyés à Auschwitz, et employés à la construction du camp de Birkenau, dont le chantier vient d'être lancé. Le village de Brzezinka est entièrement rasé, et les matériaux des maisons démolies utilisés pour construire les nouveaux baraquements. Le terrain, marécageux, est nivelé, et des canaux de drainage creusés. Une route est également aménagée pour relier Birkenau au camp principal, à trois kilomètres. Alors que le chantier se poursuit, il est décidé à Berlin d'utiliser massivement la main d'œuvre soviétique à l'intérieur du Reich pour répondre aux besoins de l'industrie allemande. Confirmant cette nouvelle orientation, Himmler ordonne le 25 janvier 1942 que des Juifs soient déportés à Auschwitz en lieu et place des soldats soviétiques avec deux issues : la mort immédiate pour les uns et le travail forcé jusqu'à épuisement pour les autres. Le camp de prisonniers de guerre (*KGL, Kriegsgefangenenlager*) est liquidé le 1er mars 1942, et les 945 militaires encore en vie sont transférés à Birkenau.

A	Maison du commandant du camp
B	Corps de garde principal
C	Bureaux du commandant du camp
D	Bureaux de l'administration du camp
E	Hôpital réservé aux SS
F	Bureaux de la Section Politique (la *Gestapo* du camp)
G	Bureau d'accueil du camp
H	Entrée du camp portant l'inscription "Arbeit macht frei"
I	Cuisine
KI	Chambre à gaz et crématoire I
L	Baraques d'exploitation et ateliers
M	Magasin des biens extorqués aux déportés exterminés
N	Sablière – lieu des exécutions
O	Emplacement où jouait l'orchestre du camp
P	Baraque de la lingerie réservée aux SS
R	Corps de garde des chefs de blocs
S	Mur des exécutions
1-28	Blocs d'habitation réservés aux détenus

Arrivée des premiers convois à Auschwitz

- **Ghettos avoisinant Auschwitz : mars 1942**
- **Slovaquie : 26 mars 1942**
- **France : 30 mars 1942**
- **Pays-Bas : 17 juillet 1942**
- **Belgique : 5 août 1942**
- **Yougoslavie : 18 août 1942**
- **Camp-ghetto de Theresienstadt : 28 octobre 1942 (Tchécoslovaquie)**
- **Norvège : 1er décembre 1942**
- **Allemagne : 10 décembre 1942**
- **Grèce : 20 mars 1943**
- **Italie : 23 octobre 1943**
- **Lettonie : 5 novembre 1943**
- **Autriche : 2 décembre 1943**
- **Hongrie : 16 mai 1944**
- **Ile de Rhodes :16 août 1944**
- **Ghetto de Lodz (dernier ghetto encore existant en Pologne) : août 1944.**

Auschwitz et la Solution finale

Le 20 janvier 1942, au cours de la conférence de Wannsee, Reinhard Heydrich, responsable de l'Office central de sécurité du Reich (RSHA) et bras droit d'Himmler, présente l'organisation de la « Solution finale de la question juive » aux principaux dignitaires du régime nazi. 11 millions de Juifs vivant en Europe doivent être déportés à l'Est et éliminés. Le camp d'Auschwitz-Birkenau, situé au coeur d'un important réseau ferroviaire, occupe une place centrale dans ce dispositif. L'organisation des déportations est confiée à Adolf Eichmann, qui dirige le Bureau des affaires juives du RSHA (IVb4). Des convois en provenance de Pologne et de toute l'Europe occupée sont dirigés vers Auschwitz. Le 15 février 1942, le premier transport daté avec précision, en provenance de Beuthen, en Haute-Silésie, est liquidé dans la chambre à gaz provisoire du *Stammlager*. Le 26 mars, un millier de femmes juives slovaques arrivent à Auschwitz. Le 30, 1112 hommes déportés de France, partis du camp de Compiègne trois jours plus tôt, sont enregistrés puis parqués à Birkenau, qui n'est encore qu'un vaste chantier. Plus de 90 % d'entre eux meurent avant la fin du mois d'août. Les déportations s'enchaînent. Un premier convoi arrive des Pays-Bas le 17 juillet, de Belgique le 5 août, de Yougoslavie le 18, de Norvège le 1er décembre et d'Allemagne le 10. Au total, 175 000 Juifs sont déportés à Auschwitz au cours des six derniers mois de l'année 1942, alors que les centres de mise à mort de l'*Aktion Reinhardt* fonctionnent à plein régime.

Effektenlager ou *Kanada II*, aire de stockage où les bagages étaient entreposés et triés avant d'être expédiés à l'intérieur du Reich. Auschwitz, 1944.(Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

Après plusieurs jours de voyage dans des wagons plombés, subissant des conditions d'hygiène effroyables, les déportés arrivent sur la *Judenrampe*, une plate-forme de déchargement aménagée à l'extérieur du camp de Birkenau, sur des voies périphériques de la gare d'Oswiecim. A partir du mois de juillet 1942, les SS procèdent systématiquement sur ce quai à une « sélection » entre les détenus considérés comme aptes au travail et tous les autres, en moyenne 80 % des déportés, qui sont dirigés immédiatement vers les installations de mise à mort, sans entrer dans le camp. Destinés à être anéantis sans laisser de trace, ces derniers n'apparaissent dans aucun registre ni document officiel. La « sélection » n'est pratiquée qu'à Birkenau, et, dans une moindre mesure, à Majdanek. A Chelmno, Treblinka, Belzec et Sobibor, tous les déportés sont gazés à l'arrivée des convois, à l'exception de ceux qui sont laissés en vie temporairement pour incinérer les corps des autres et trier les biens récupérés. Les Juifs sélectionnés pour le travail, dont la proportion varie selon les périodes, les convois, et les besoins de main d'œuvre, sont désinfectés et recoivent un numéro de matricule qui leur est tatoué sur la poitrine, puis sur l'avant-bras gauche. Ils sont conduits ensuite vers les baraques de la Quarantaine, où ils restent enfermés plusieurs semaines avant d'être affectés dans des équipes de travail, les *Kommandos*. La première tranche de construction (BI) est achevée à Birkenau en août 1942, et divisée en deux secteurs : BIa pour les femmes et BIb pour les hommes. Les bagages des victimes, abandonnés sur la rampe d'arrivée, sont transportés et triés dans un secteur spécial *(Effektenlager)*, situé entre Auschwitz et Birkenau et surnommé « Kanada ». A l'issue de la sélection, les femmes accompagnées de leurs enfants, les adolescents de moins de 16 ans, les personnes âgées et handicapées, et tous ceux dont la survie provisoire n'est pas jugée utile à l'industrie allemande sont transportés en camions militaires vers les *Bunkers I* et *II*, à l'écart du camp de Birkenau.

Principales voies ferroviaires empruntées par les convois à destination d'Auschwitz (in Martin Gilbert, *Atlas de la Shoah*, L'Aube, 2005).

Le Bunker II. Dessin de David Olère, 1945. (Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

Ces nouvelles chambres à gaz, appelées par les détenus « maison rouge » et « maison blanche », sont aménagées dans deux bâtiments de ferme. Le *Bunker I*, mis en service en mars 1942, est composé de deux salles d'une superficie totale de 83 m², dans lesquelles 400 personnes peuvent être gazées en même temps. Le *Bunker II*, situé à 500 mètres du premier, fonctionne à partir du mois de juin 1942. Il est divisé en quatre pièces, sur 123 m², où 600 personnes peuvent être tuées au total.

Chacun des deux *Bunkers* est doté de deux baraques vestiaires en bois dans lesquelles les victimes sont contraintes de se déshabiller avant d'être poussées dans les chambres à gaz. Une fois les portes refermées, des SS équipés de masques à gaz déversent le contenu des boîtes de Zyklon B à l'intérieur par des ouvertures latérales, percées en haut des murs. Chaque action de gazage est supervisée par un médecin SS qui ordonne l'ouverture des portes après un laps de temps d'une vingtaine de minutes en moyenne. La pièce est ventilée pour évacuer le gaz. Un groupe spécial de détenus Juifs, le *Sonderkommando*, doit ensuite vider les chambres à gaz, couper les cheveux des femmes, arracher les bijoux et les dents en or, puis charger les corps sur des wagonnets et les enterrer dans une dizaine de fosses communes de vingt mètres de long creusées à proximité. En dehors des Juifs des ghettos environnants, la plupart des déportés de France, de Belgique et des Pays-Bas ont été assassinés dans ces chambres à gaz provisoires. C'est le cas en particulier des victimes des rafles du Vel' d'Hiv' (16 et 17 juillet 1942) et de la zone libre (26 août 1942). Il ne reste aujourd'hui aucune trace du *Bunker I*, et seulement quelques ruines du *Bunker II*.

Les 17 et 18 juillet 1942, Heinrich Himmler se rend à Auschwitz pour la seconde fois. Il assiste à l'arrivée d'un convoi des Pays-Bas, à la « sélection » des Juifs sur la *Judenrampe*, et à leur gazage dans le *Bunker II*. A la suite de cette inspection, Rudolf Höss reçoit sans doute l'ordre de développer Birkenau pour en faire le principal site d'extermination des Juifs d'Europe. Le 15 août 1942, est adopté un plan d'agrandissement qui prévoit l'aménagement de nouveaux secteurs de baraquements (BII, BIII et BIV) et la construction de quatre structures intégrées de gazage et d'incinération, les *Krematorien* (crématoires) II, III, IV et V. La réalisation de ces nouvelles installations est confiée à des entreprises civiles allemandes, dont la société Topf und Söhne qui remporte le marché des fours.

En septembre, le *Standartenführer* SS Paul Blobel, chargé d'effacer les traces des massacres commis par les *Einsatzgruppen* au cours de l'invasion de l'Union soviétique *(Aktion 1005)*, arrive à Auschwitz avec l'ordre de liquider les fosses communes de Birkenau. Tous les corps enfouis dans les fosses derrière les *Bunkers I* et *II* doivent être incinérés pour dissimuler l'extermination et mettre fin à une situation sanitaire devenue intenable. En l'espace de deux mois, plus de 100 000 cadavres sont déterrés et brûlés sur d'immenses bûchers à ciel ouvert. Début décembre, le *Sonderkommando* chargé de ce travail est conduit sous forte escorte au camp principal et liquidé dans la chambre à gaz du *Krematorium* I. Enfin, à la demande d'Himmler, les véhicules chargés du transport du Zyklon B sont désormais maquillés en camionnettes de la Croix Rouge.

La construction des nouvelles chambres à gaz est achevée au printemps 1943. Le *Krematorium* IV est livré en état de marche le 22 mars, le *Krematorium* II le 31 mars, le *Krematorium* V le 4 avril, et le *Krematorium* III le 25 juin. Ces usines de mort, qui fonctionnent selon des procédés industriels, n'ont aucun équivalent historique.

Les *Krematorien* II et III, construits symétriquement, sont composés en sous-sol d'une salle de déshabillage longue de cinquante mètres et d'une chambre à gaz de trente mètres sur sept, creusée perpendiculairement, qui peut contenir plus de 1500 personnes. Les boîtes de Zyklon B sont vidées à l'intérieur par quatre ouvertures pratiquées dans le plafond et fermées par des trappes. Les cristaux, imprégnés d'acide cyanhydrique, tombent à travers des colonnes grillagées afin d'accélérer la propagation du gaz mortel. Au rez-de-chaussée, cinq fours crématoires à trois creusets occupent une pièce de trente mètres de long. Un monte-charge relie le sous-sol au niveau supérieur pour assurer le transport des cadavres de la chambre à gaz à la salle des fours. Les Juifs devant disparaître sans laisser de traces, un four spécial, à l'arrière du *Krematorium* II, est utilisé pour détruire photos, documents et pièces d'identité.

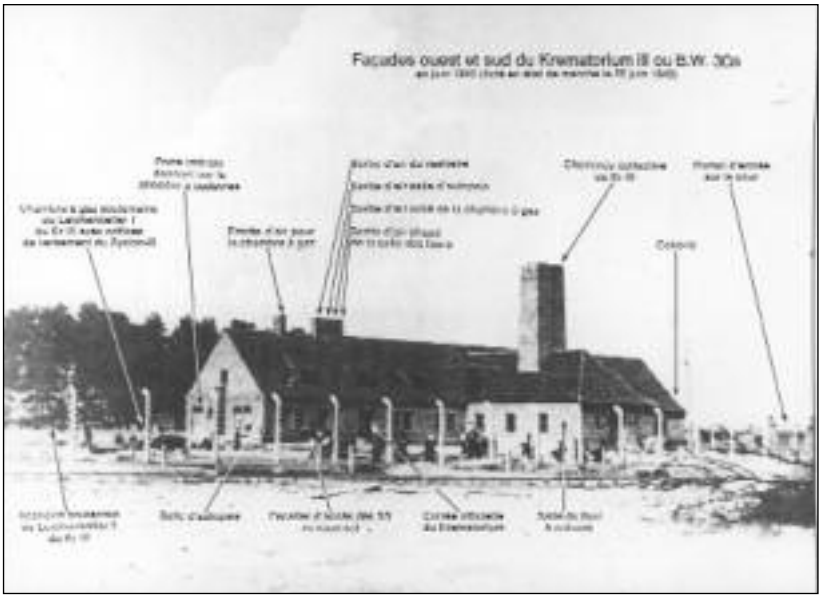

Vue du *Krematorium* III à Birkenau, prise par des SS en juin 1943.
Les annotations sont de Jean-Claude Pressac. (Coll. Mémorial de la Shoah/ CDJC)

Construction du *Krematorium* IV à Birkenau, janvier 1943.
(Coll. Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau)

Le secteur BII du camp de Birkenau vers 1943-1944.
(Coll. Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau)

Les dents en or sont fondues en lingots au *Krematorium* III et envoyées à la Reichsbank, à Berlin. Les cheveux, démêlés et séchés, sont emballés dans des sacs de toile et vendus 50 pfennigs par kilo à l'industrie textile. Une cheminée de quinze mètres de haut domine chacun des bâtiments, isolés du reste du camp par une clôture infranchissable.
Les *Krematorien* IV et V, plus petits, sont construits uniquement en surface, par souci d'économie. Le premier comprend trois chambres à gaz, le second quatre, pouvant contenir au total 1000 personnes. L'incinération des cadavres est assurée au moyen de deux fours à quatre creusets. Au centre, une grande pièce sert alternativement de salle de déshabillage et de morgue. Chacun de ces édifices est surmonté d'une cheminée haute de 17 mètres. Les cendres humaines sont jetées dans un étang, situé derrière le *Krematorium* IV, ou dispersées dans la Vistule et la Sola.

Un premier gazage - les SS parlent de « traitement spécial » *(Sonderbehandlung)* - est opéré au *Krematorium* II dans la nuit du 13 au 14 mars 1943. Les victimes sont 1492 Juifs polonais, déportés du ghetto de Cracovie. Après la mise en service définitive des nouvelles installations, le *Bunker I* est totalement démantelé et le *Bunker II* désaffecté. En juin 1943, la capacité totale des fours crématoires est évaluée par la *Bauleitung* d'Auschwitz à 4756 corps par tranche de 24 heures : 340 au *Krematorium* I (à Auschwitz), 1440 aux *Krematorien* II et III, et 768 aux *Krematorien* IV et V.

En1943, est terminé l'aménagement du secteur BII, constitué de six camps autonomes, séparés les uns des autres par des rangées de fils barbelés électrifiés. Chaque sous-secteur est composé d'une série de baraquements en bois, construits sur le modèle d'écuries de campagne destinées à 52 chevaux. En juillet, le camp des hommes *(Männerlager)* est transféré du secteur BIb au secteur BIId, et le camp des femmes *(Frauenlager)* étendu à l'ensemble du secteur BI. Le camp de quarantaine *(Quarantänelager)* et « l'hôpital » des hommes *(Häftlingskrankenbau)* sont installés dans les fragments de construction BIIa et BIIf. En février 1943, des Tziganes déportés des territoires du Reich, laissés en famille, sont parqués dans le secteur BIIe, qui prend pour dénomination officielle *Familienzigeunerlager*. A la différence des Juifs, ils ne sont pas « sélectionnés » à leur arrivée, ni soumis au travail forcé, mais les conditions de vie désastreuses qui règnent dans le camp entraînent une forte mortalité. Le 9 septembre, des familles juives en provenance du ghetto de Terezin, en Tchécolovaquie, sont enfermées dans le secteur BIIb, qui devient le *Familienlager Theresienstadt.*
Laissées en vie quelques mois à des fins de pro-

Les expériences médicales

Des médecins SS sont présents à Auschwitz, comme dans tous les camps de concentration. Ils participent directement à l'extermination des Juifs en procédant aux « sélections » et en supervisant le processus de mise à mort dans les chambres à gaz. Ils se livrent également à des expérimentations médicales sur les détenus à partir de la fin de l'année1942.

Afin de mettre au point une technique de stérilisation de masse, le professeur Carl Clauberg injecte une substance irritante dans les voies génitales de plusieurs centaines de femmes juives, et le docteur Horst Schumann soumet les détenus à de fortes doses de rayons X qui provoquent de graves brûlures et des lésions cutanées.

A Birkenau, le docteur Josef Mengele effectue des recherches pseudo-scientifiques dans le but d'étayer les théories nazies et d'apporter la preuve de la supériorité raciale du peuple allemand. Ses victimes, en particulier des jumeaux et des enfants tsiganes, subissent une série d'examens médicaux et anthropométriques, puis sont assassinées au moyen d'une injection de phénol dans le coeur pour être autopsiées. Il s'intéresse également au noma faciei, une gangrène de la joue dont souffrent de nombreux tsiganes, et aux caractéristiques physiques rares, comme le nanisme.

Auschwitz est un vivier humain dans lequel les médecins SS prélèvent librement des cobayes pour réaliser des tests pharmaceutiques, s'exercer à pratiquer des opérations chirurgicales, ou mener des recherches personnelles. Deux groupes de détenus sont également transférés vers les camps de Natzweiler et de Neuengamme pour y servir de matériel de laboratoire. Enfin un document d'archive fait état de la vente de 150 femmes à la firme pharmaceutique Bayer à des fins d'expérimentation, au tarif de 170 *Reichsmarks* chacune.

pagande, elles sont envoyées dans les chambres à gaz en mars 1944, puis remplacées par de nouvelles familles qui seront à leur tour exterminées en juillet 1944. Le secteur BIIc est employé provisoirement comme aire de stockage avant l'ouverture du « *Kanada* II » *(Effektenlager II)* dans le secteur BIIg. Enfin, un nouveau bâtiment destiné à l'enregistrement des déportés sélectionnés pour le travail et à la désinfection des vêtements, le *Zentralsauna*, construit dans le prolongement du secteur BII, entre en service en décembre 1943.

Alors que les camps de l'*Aktion Reinhardt* sont progressivement démantelés, Auschwitz occupe, à partir de 1943, une place centrale dans l'anéantissement du peuple juif. Les premiers déportés de Grèce (en particulier de Salonique) arrivent sur la *Judenrampe* le 20 mars, suivis le 23 octobre par les premiers Juifs italiens. En novembre, le commandant du camp, Rudolf Höss, est relevé de ses fonctions et remplacé par l'*Obersturmbannführer* Arthur Liebehenschel, qui divise le complexe d'Auschwitz en trois entités administratives distinctes :
- Auschwitz I, correspondant au *Stammlager*, le camp-souche.
- Auschwitz II-Birkenau, incluant l'ensemble des exploitations agricoles et des fermes d'élevage créées dans la zone d'intérêt du camp.
- Auschwitz III, qui comprend le camp de Monowitz, ouvert en octobre 1942 près de l'usine Buna-Werke, et une myriade de camps auxiliaires (*Aussenlager*) implantés à proximité d'installations industrielles situées parfois à plusieurs dizaines de kilomètres.

Le 20 janvier 1944, 18 437 détenus sont comptabilisés à Auschwitz I, 49 114 à Auschwitz II et 13 288 à Auschwitz III (dont 6571 au camp de Monowitz), soit un total de 80 839 personnes.
Au printemps de la même année, après l'entrée des troupes allemandes à Budapest, Rudolf Höss est rappelé à Auschwitz pour superviser l'extermination des Juifs de Hongrie.

Vue générale de l'usine *Buna-Werke* en 1944. (Coll. Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau)

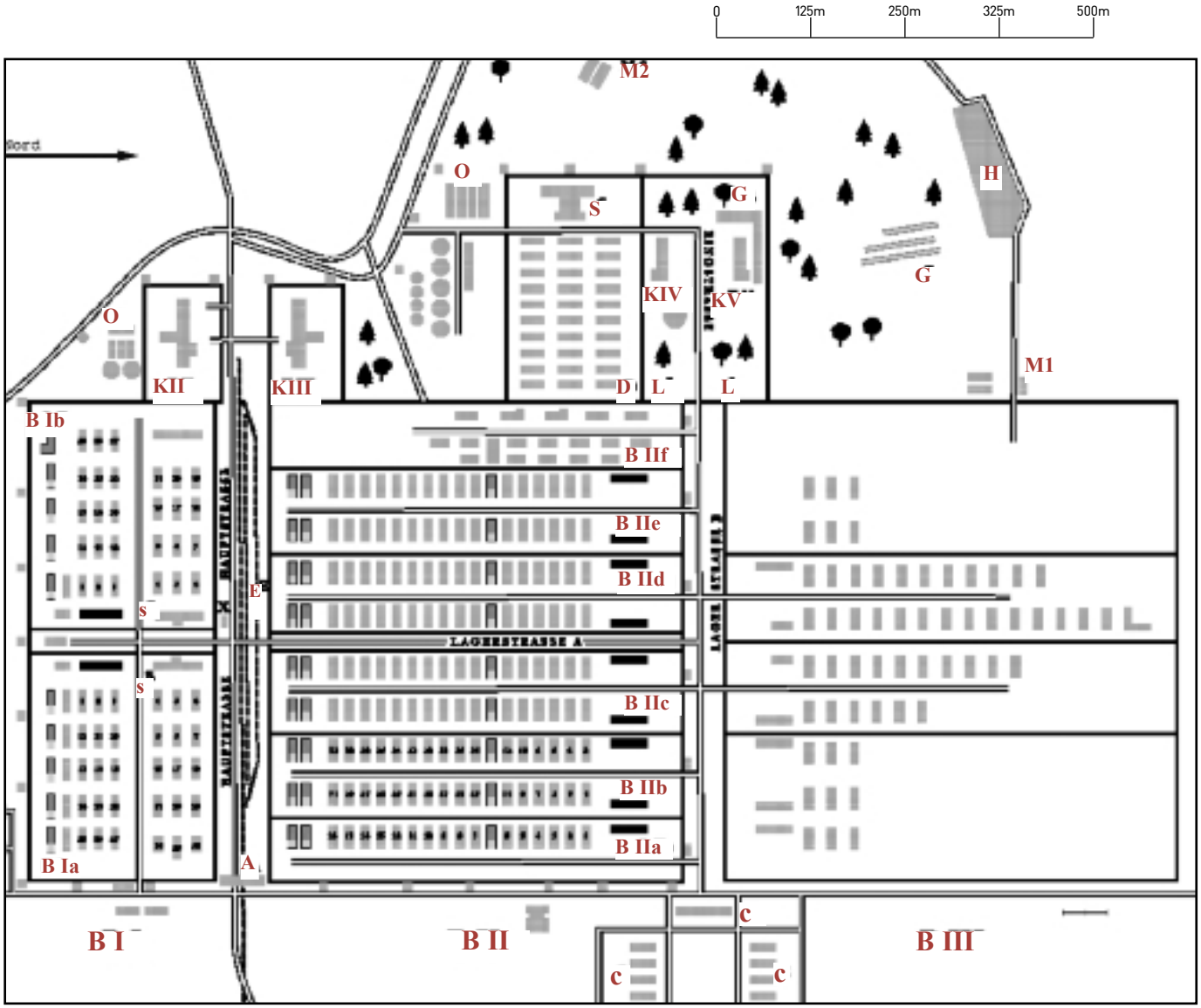

Plan du camp d'Auschwitz II – Birkenau vers 1944. © S. Klarsfeld, M. Pezzetti, S. Zeitoun/Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

A	Entrée du camp, mirador principal.
B Ia	Camp des femmes.
B Ib	Camp des hommes, devenu un camp de femmes après 1943.
B IIa	Quarantaine des hommes.
B IIb	Camp des familles pour les Juifs en provenance du camp-ghetto de Theresienstadt.
B IIc	Camp des femmes juives hongroises.
B IId	Camp des hommes.
B IIe	Camp des familles pour les Tziganes.
B IIf	"Hôpital" des hommes.
B III	Secteur III du camp dit "Mexico" (en cours de construction, mais déjà occupé).
C	Poste de commandement et logements des SS.
D	Le Kanada, entrepôt contenant les bagages et objets des déportés.
E	*Bahnrampe*.
G	Zone de bûchers.
H	Fosses communes des prisonniers de guerre soviétiques.

K II	Chambre à gaz et crématoires.
K III	Chambre à gaz et crématoires.
K IV	Chambres à gaz et crématoires.
K V	Chambres à gaz et crématoires.
L	Le Birkenwald (le petit bois de bouleaux).
M 1	*Bunker 1*, appelé "maison rouge". Première chambre à gaz.
M 2	*Bunker 2*, appelé "maison blanche". Deuxième chambre à gaz.
O	Épurateurs.
S	Douches et immatriculation.

Cuisines.
Latrines et toilettes.
Hauptstraße : route principale du camp.

L'Album d'Auschwitz

L'Album d'Auschwitz **est composé de 190 photographies prises à Birkenau en mai 1944 à l'arrivée d'un convoi en provenance du ghetto de Berehovo en Ruthénie, une région de Tchécoslovaquie rattachée à la Hongrie en 1939, dont un quart de la population était juive. Ces images sont les seules qui montrent le processus de mise à mort des Juifs à Birkenau depuis la descente du train jusqu'à l'attente des déportés aux abords des installations de meurtre de masse. A l'exception du gazage et de la crémation des corps, toutes les phases du processus sont illustrées : la « sélection », les déportés marchant vers les chambres à gaz, la récupération et le tri des bagages dans le secteur *Kanada*.**

Cette série de prises de vues a été réalisée pour la section politique du camp *(Politische Abteilung)* pour une raison inconnue. Elle est l'œuvre de deux photographes SS : Bernhard Walter, le chef du service d'identification photographique, et son assistant Ernst Hoffman. Ils étaient seuls habilités à circuler dans l'enceinte du camp avec un appareil photographique. Ils étaient chargés d'effectuer des clichés des détenus, et disposaient d'un atelier au camp principal, dans le bloc 26.

L'album d'Auschwitz **a été découvert par hasard à la libération du camp de Dora-Nordhausen, en mai 1945, par une jeune déportée juive transférée de Birkenau, Lili Jacob, qui en l'ouvrant a reconnu sur les photographies le rabbin de sa ville natale, les gens de son village, les membres de sa famille et elle-même.**

Immédiatement après la guerre, elle s'est installée en Bohème, où les rares rescapés juifs de la région des Carpathes avaient été regroupés en raison de l'annexion de cette zone par l'URSS. Elle a autorisé le conseil de la communauté juive de Prague à en réaliser une copie avant d'émigrer pour les Etats-Unis en 1946. Les négatifs ont été remis au musée juif de Prague lors de sa création en 1949, puis envoyés de manière fragmentaire au Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau, au Musée juif de Budapest et au Centre de documentation juive contemporaine à Paris.

Lili Jacob a témoigné avec son album au cours du procès des gardiens d'Auschwitz à Francfort en 1964. Elle a accepté de le confier à l'Institut Yad Vashem à Jérusalem en 1980 à l'initiative de Serge Klarsfeld, qui après de nombreuses recherches avait retrouvé sa trace à Miami. Il a été publié pour la première fois en France dans son intégralité la même année.

L'extermination des Juifs de Hongrie

Entre le 15 mai et le 9 juillet 1944, alors que la défaite du Reich paraît de plus en plus probable, 147 convois, en provenance d'une cinquantaine de ghettos et de camps d'internement acheminent 437 000 hommes, femmes et enfants, vers Birkenau. Les déportés sont entassés parfois à plus de 5000 dans un seul convoi. En prévision de leur arrivée, la voie de chemin de fer a été prolongée dans l'enceinte même du camp, entre les secteurs BI et BII, au plus près des installations de mise à mort. La sélection se déroule désormais sur ce quai, appelé *Bahnrampe*, et les victimes sont envoyées à pied vers le lieu de leur assassinat. Pour faire face à l'arrivée quotidienne de plusieurs milliers de Juifs à exterminer, le *Bunker* II est remis en fonctionnement. Les fours existants ne permettant pas de faire disparaître un nombre de corps aussi important, cinq fosses, servant de bûchers à ciel ouvert, sont creusées dans la cour du *Krematorium* V et d'autres derrière le *Bunker II.*

Les déportés descendent des wagons à l'arrivée du convoi. Auschwitz, 1944. (Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

Les déportés sont séparés en colonnes, les hommes d'un côté, les femmes avec leurs enfants de l'autre, avant la sélection. Auschwitz, 1944. (Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

Un médecin SS procède à la « sélection ». Auschwitz, 1944. (Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

Les personnes sélectionnées pour la chambre à gaz attendent dans les bois près des *Krematorien* IV et V. Auschwitz, 1944. (Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

Au cours de cette période, l'effectif du *Sonderkommando* augmente considérablement, jusqu'à atteindre 874 membres le 30 août. Ces hommes parviennent secrètement à prendre quatre clichés des fosses d'incinération et d'un groupe de femmes dirigées vers les chambres à gaz. Après la sélection, il arrive que les victimes soient contraintes d'attendre leur tour et de se déshabiller dans le bois de bouleaux près des *Krematorien* IV et V. D'autres sont enfermées dans le sous-secteur BIIc et dans le fragment de construction BIII, surnommé « Mexico », dont les travaux ont été arrêtés en avril. Ces deux antichambres de la mort sont dénommées officiellement camps de transit (*Durchgangslager*).

Au total, plus du tiers des Juifs assassinés à Auschwitz ont été déportés de Hongrie en l'espace de huit semaines.

Crémation en plein air photographiée clandestinement par des détenus du *Sonderkommando* depuis l'intérieur de l'une des chambres à gaz du *Krematorium* V, Auschwitz-Birkenau, août 1944. (Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

Les derniers mois

Le complexe d'Auschwitz atteint son degré d'expansion maximale au cours de l'été 1944. 92 208 détenus sont recensés le 12 juillet, et 105 168 le 22 août, auxquels il faut ajouter près de 30 000 personnes entassées dans les secteurs BIIc et BIII dans l'attente de leur sort. Les déportations se poursuivent jusqu'à l'automne.
Les deux derniers convois de France quittent Drancy le 31 juillet et Lyon le 11 août. Un transport en provenance de l'île de Rhodes, en Mer Egée, arrive le 16 août. Au même moment, les ghettos de Pologne sont définitivement liquidés, et les Juifs de Lodz (*Litzmannstadt*) encore en vie sont envoyés à Birkenau. Les derniers occupants du camp des Tziganes, quant à eux, sont tués dans la chambre à gaz du *Krematorium* V dans la nuit du 2 au 3 août 1944.

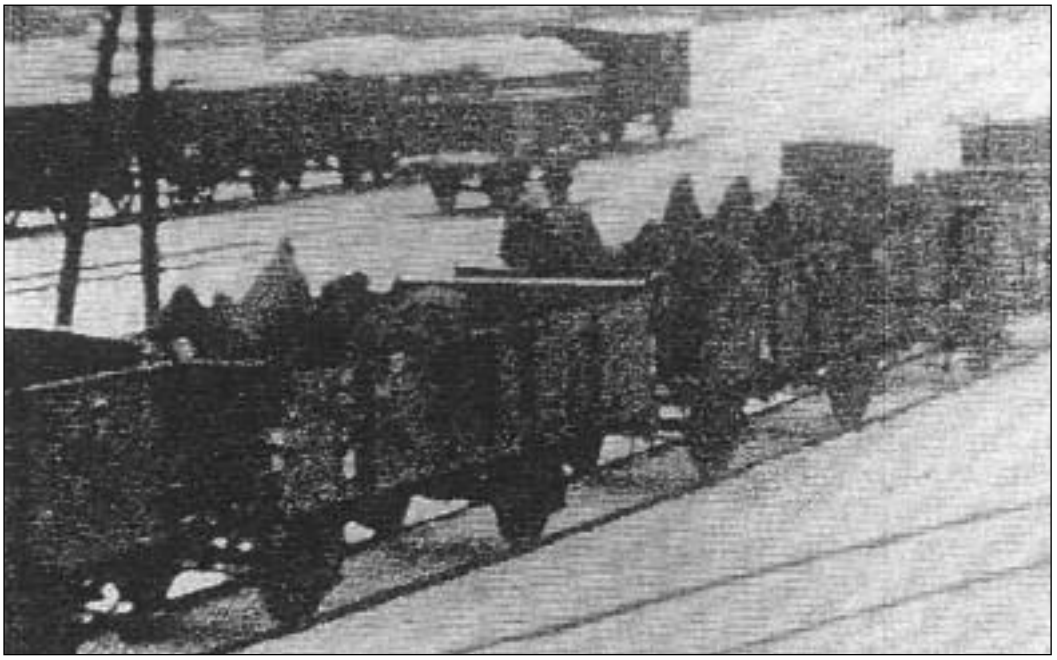

Photographie d'un convoi d'évacuation prise le 24 janvier 1945, au passage du train à Kolina, sur le territoire tchécoslovaque. (Coll. Mémorial de la Shoah/ CDJC)

Par ailleurs, 13 000 Polonais non-juifs, faits prisonniers au cours de l'insurrection de Varsovie sont enregistrés à Auschwitz en août et en septembre.
Le camp vit cependant ses derniers mois d'existence. Dès la fin du mois de juillet, les SS entament la destruction des documents les plus compromettants, à commencer par les listes de transports où figurent les noms des personnes gazées dès leur arrivée. A partir du mois d'octobre, des dizaines de milliers de détenus sont transférés en train à l'intérieur du Reich. Le 6 octobre, le secteur BIII est définitivement liquidé. Les femmes qui s'y trouvent encore sont déplacées dans un autre secteur, puis tuées dans les chambres à gaz. Les baraques en bois sont démontées et transportées au camp de Gross Rosen. Le lendemain, les hommes du *Sonderkommando* se révoltent et parviennent à détruire partiellement le *Krematorium* IV. La destruction des *Krematorien* est ordonnée par Himmler le 26 novembre. Les structures de mise à mort doivent être totalement démantelées et les traces du massacre effacées.

Le 18 janvier 1945, à l'approche des troupes soviétiques, commence l'évacuation générale du camp. En l'espace de cinq jours, 58 000 détenus sont jetés sur les routes par un froid glacial ou transportés dans des wagons découverts vers les camps de concentration situés à l'intérieur du Reich. Les survivants parleront des « marches de la mort ». Pendant ce temps, des unités SS poursuivent la destruction des installations de gazage et d'incinération. Les *Krematorien* II et III sont dynamités le 20 janvier, et le *Krematorium* V le 26. Avant de partir, les nazis mettent le feu aux baraquements du secteur « Kanada », où sont entreposés les biens dérobés aux victimes. Le 27 janvier, les troupes soviétiques pénètrent dans l'enceinte du camp d'Auschwitz. 7000 détenus, incapables de marcher, y ont été abandonnés à leur sort par les SS.
Selon Franciszek Piper, 1,3 millions de personnes ont été déportées à Auschwitz et 1,1 million y sont mortes : 960 000 Juifs, 70 000 à 75 000 Polonais non-juifs,21000 Tziganes,15000 prisonniers de guerre soviétiques et 10 000 à 15 000 détenus d'autres nationalités (Soviétiques, Tchèques, Yougoslaves, Français, Allemands et Autrichiens).

Nombre de déportés au camp d'Auschwitz-Birkenau

Catégorie	Détenus non-enregistrés	Détenus enregistrés	TOTAL
Juifs	890 000	200 000 (205 000)	1 100 000 (1 095 000)
Polonais	10 000	130 000 à 140 0000 (137 000)	140 000 à 150 000 (147 000)
Tziganes	2 000	21 000	23 000
Prisonniers de guerre soviétiques	3 000	12 000	15 000
Autres (Tchèques, Russes, Biélorusses, Ukrainiens, Yougoslaves, Français, Allemands, Autrichiens et autres), tous enregistrés	-	25 000	25 000
TOTAL	900 000 (905 000)	400 000	1 300 000 (1 305 000)

D'après Franciszek Piper, Auschwitz. *How many perished Jews, Poles, Gypsies…*, Frap Books, Oswiecim, 1996.

Nombre de victimes du camp d'Auschwitz-Birkenau

Catégorie	Détenus non-enregistrés	Détenus enregistrés	TOTAL
Juifs	865 0000	100 000 (95 000)	1 000 000 (960 000)
Polonais	10 000	60 000 à 65 000 (64 000)	70 000 à 75 000 (74 000)
Tziganes	2 000	19 000	21 000
Prisonniers de guerre soviétiques	3 000	12 000	15 000
Autres (Tchèques, Russes, Biélorusses, Ukrainiens,Yougoslaves, Français, Allemands, Autrichiens et autres), tous enregistrés	absence de données	10 000 à 15 000 (12 000)	15 000 (12 000)
TOTAL	900 000 (880 000)	200 000 (202 000)	1 100 000 (1 082 000)

Ces chiffres ne tiennent pas compte des victimes des « marches de la mort », dont le nombre exact est inconnu.

D'après Franciszek Piper, Auschwitz. *How many perished Jews, Poles, Gypsies…*, Frap Books, Oswiecim, 1996.

La persécution et la déportation des Juifs de France

Exposition présentée à Paris du 5 septembre 1941 au 15 janvier 1942. Le dessin de l'affiche fait référence à la prétendue « conspiration des Sages de Sion ».
(Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

Le 22 juin 1940, la France vaincue signe une convention d'armistice avec l'Allemagne nazie. Ses conditions sont sévères. Elle prévoit notamment l'occupation de plus de la moitié de son territoire, l'annexion de l'Alsace-Moselle et le rattachement du Nord et du Pas-de-Calais au Commandement allemand de Bruxelles. Une ligne de démarcation établit une séparation entre une partie occupée au nord et une zone dite « libre », au sud, sous autorité française. La France accepte de livrer tous les ressortissants allemands et autrichiens désignés par le gouvernement du Reich.

En zone occupée, les autorités allemandes appliquent une législation antisémite, inspirée par les lois du Reich. L'ordonnance du 27 septembre 1940 énonce les critères d'appartenance à la religion juive et ordonne le recensement des personnes considérées comme telles. Il leur est interdit de quitter cette zone. Le processus de spoliation des entreprises et commerces juifs s'engage également. « Tout commerce, dont le propriétaire ou le détenteur est juif, devra être désigné comme « entreprise juive » par une affiche spéciale en langue allemande et française ».

La politique antisémite de l'Etat français

La IIIe République cesse de fait d'exister le 10 juillet 1940 avec le vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain ; le régime parlementaire est mis en sommeil. Faisant figure d'homme providentiel, le chef de « l'Etat français », installé avec le gouvernement à Vichy, bénéficie alors du soutien massif de la population française traumatisée par la débâcle militaire et l'effondrement du pays. Appelé au gouvernement dès le 18 mai, Pétain avait rapidement exclu le principe de la poursuite des combats, convaincu du caractère inéluctable de la défaite.

Le régime de Vichy entend mettre en œuvre une « Révolution nationale », devant se traduire par « l'assainissement » politique, social et moral de la nation, à la base d'un ordre nouveau. Substituant la devise «Travail, Famille, Patrie» à la formule républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité », il se fonde sur une idéologie nationaliste, autoritaire, xénophobe et antisémite, rejetant la démocratie parlementaire. Il applique d'emblée une politique d'exclusion à l'égard des individus jugés « nuisibles », au premier rang desquels les Juifs.
Le gouvernement de Vichy, avec à sa tête Pierre Laval, promulgue ainsi précocement une suite de lois et de décrets à leur encontre, applicable en zone occupée comme en zone dite "libre".
Durant cette période, on comptera plus de 200 textes législatifs qu'il s'agisse d'ordonnances allemandes, de décrets ou de lois.

Les certificats de non-appartenance à « la race juive » étaient délivrés par le Commissariat général aux questions juives après enquête et vérifications administratives. (Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

DECLARATION

Fait à , le 194

En zone nord, à partir d'octobre 1940 dans le cadre de l'aryanisation, les entreprises appartenant aux Juifs sont désignées par une affichette bilingue. Elles seront ensuite confiées à un administrateur « aryen » chargé de les vendre.
(Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

Le 22 juillet 1940, le gouvernement de Vichy promulgue un décret-loi portant sur la révision des naturalisations établies depuis 1927. 15 000 personnes perdent la nationalité française, dont environ 8 000 Juifs, et deviennent apatrides. Dans le même temps, le décret Marchandeau réprimant l'antisémitisme dans la presse est abrogé.
De sa propre initiative, et sans pression allemande, l'État français adopte le 3 octobre une loi portant « statut des Juifs ». Celle-ci concerne les deux zones. « Est considéré comme Juif, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands parents de la même race si son conjoint lui-même est Juif ». Certains secteurs d'activité leur sont désormais interdits : la fonction publique, la presse et le cinéma notamment. Cette liste ne cessera de s'élargir décret après décret.Les Juifs d'Algérie, sont privés de la nationalité française, acquise depuis le décret Crémieux en 1871 Le 7 octobre 1940, ils deviennent des « indigènes des départements de l'Algérie ».

La collaboration franco-allemande contre les Juifs

Lors de la rencontre entre Hitler et Pétain à Montoire, le 24 octobre 1940, le principe d'une collaboration d'Etat entre la France et l'Allemagne dans les domaines économiques, militaires et répressifs est institué. A cette période, malgré la germanophobie d'une majorité de la population, la collaboration est surtout entreprise à l'initiative de Vichy.

La coordination des appareils répressifs français et allemands est facilitée par le maintien de l'administration de Vichy sur la plus grande partie du territoire. Celle-ci recourt de manière systématique à l'internement administratif et établit des fichiers utilisés par la suite pour les arrestations.

A la demande des Allemands, un Commissariat général aux questions juives (CGQJ) est créé par le gouvernement Darlan le 29 mars 1941. Son rôle est d'élaborer une législation à l'encontre des Juifs et de veiller à son application sur l'ensemble du territoire (recensement, interdictions professionnelles, aryanisation des entreprises). La spoliation concernera au total près de 47 000 entreprises. Le 2 juin 1941, tout en ordonnant un recensement sur l'ensemble du territoire, l'État français promulgue un deuxième statut des Juifs, qui élargit les critères d'appartenance à la « race juive » et étend le champ des inter-

Les camps d'internement

La loi du 4 octobre 1940 permet l'internement des « ressortissants étrangers de race juive » dans « des camps spéciaux », sur simple décision préfectorale. 40 000 Juifs étrangers sont ainsi internés dans des dizaines de camps, à Gurs (Pyrénées-atlantiques) ou Rivesaltes (Pyrénées-orientales) notamment. Certains de ces camps avaient été créés sous le gouvernement Daladier en novembre 1939. Il s'agissait alors d'une mesure d'exception à l'égard de milliers d'étrangers jugés alors « indésirables »: républicains espagnols, combattants des Brigades internationales et réfugiés allemands ou autrichiens, dont certains furent ensuite livrés au Reich conformément à la convention d'armistice.

A l'inverse, le 23 octobre 1940, le Reich déporte par familles entières plus de 6 000 Juifs allemands de la Sarre, du Bade-Wurtemberg et du Palatinat vers la zone sud, que Vichy interne directement à Gurs.

Ces lieux d'internement se sont multipliés sous Vichy qui les place au coeur de sa politique d'exclusion. Les conditions d'existence se révèlent difficiles (épidémies, cachexie...) ; il règne dans ces camps insalubres une mortalité conséquente. Environ 3 000 Juifs, en particulier des personnes âgées et des enfants en bas âge, y meurent entre 1939 et 1944.

Pour venir en aide à la population internée, des œuvres caritatives non juives (la CIMADE, l'YMCA, les Quakers, etc.) et juives (l'OSE, la HICEM ...) créent des structures d'assistance sur le plan alimentaire, sanitaire, culturelle et juridique.

LOI sur les ressortissants étrangers de race juive.

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Le conseil des ministres entendu,

Décrétons :

Art. 1er. — Les ressortissants étrangers de race juive pourront, à dater de la promulgation de la présente loi, être internés dans des camps spéciaux par décision du préfet du département de leur résidence.

Art. 2. — Il est constitué auprès du ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur une commission chargée de l'organisation et de l'administration de ces camps.

Cette commission comprend :

Un inspecteur général des services administratifs ;

Le directeur de la police du territoire et des étrangers, ou son représentant ;

Le directeur des affaires civiles du ministère de la justice ou son représentant ;

Un représentant du ministère des finances.

Art. 3. — Les ressortissants étrangers de race juive pourront en tout temps se voir assigner une résidence forcée par le préfet du département de leur résidence.

Art. 4. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* pour être observé comme loi de l'Etat.

Fait à Vichy, le 4 octobre 1940.

PH. PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français :

Le ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur,
MARCEL PEYROUTON.

Le ministre secrétaire d'Etat aux finances,
YVES BOUTHILLIER.

Le garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat à la justice,
RAPHAEL ALIBERT.

Loi du 4 octobre 1940 autorisant l'internement administratif des juifs étrangers. Extrait du Journal Officiel du 18 octobre 1940, n° 266.

Vue du camp de Gurs (Pyrénées-Atlantiques). (Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

Carte des principaux lieux d'internement des Juifs en France. © Mémorial de la Shoah/CDJC

Arrestations dans le XIe arrondissement de Paris, 20 août 1941. (Coll. BHVP)

Internés juifs au camp de Drancy en 1942. (Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

Les premières rafles

À Paris, en liaison étroite avec l'administration française, les autorités allemandes procèdent aux premières arrestations. Le 14 mai 1941, 3 710 hommes sont convoqués dans des commissariats où ils sont arrêtés pour être transférés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande (Loiret). C'est la rafle dite du « billet vert » du nom du document envoyé par les autorités.Le 20 août suivant, plus de 4000 autres sont conduits à la cité de la Muette, à Drancy, camp d'internement ouvert à cette occasion. Ce sont surtout des Juifs étrangers bien qu'il y ait aussi parmi eux des Français. Le 12 décembre, 743 hommes, des notables essentiellement, sont arrêtés et enfermés dans le camp allemand de Compiègne-Royallieu (Oise). Ce camp sera par la suite le lieu de rassemblement et de transit des déportés politiques, Drancy étant celui des Juifs.

Le tournant de l'été 1942

dictions professionnelles.

ÀL'année 1942 marque le début de la mise en oeuvre de la « Solution finale » à l'échelle européenne.

Le 27 mars, un premier convoi de déportés juifs quitte la France pour Auschwitz. Soixante-treize autres suivront par la suite, la plupart pour cette même destination.

Le 29 mai, une ordonnance allemande impose le port de l'étoile jaune aux Juifs de la zone occupée âgés de plus de 6 ans. Peu après, l'accès à la plupart des lieux publics leur est interdit. L'exclusion se renforce.

Malgré le nombre élevé de personnes prises lors de la rafle, organisée à Paris et en région parisienne en juillet 1942 (voir page suivante), le quota de Juifs à déporter fixé par les Allemands n'est pas atteint. Pour y parvenir, l'Etat français se tourne vers les camps d'internement de la zone sud, encore non occupée. Ceux-ci constituent un vivier dans lequel il puisera à plusieurs reprises. Ainsi, parmi les 10 000 Juifs livrés aux Reich en août-septembre 1942, figurent en majorité des apatrides et des étrangers provenant de ces camps. Les autres sont raflés le 26 août dans les départements du sud de la France. Cette situation est unique en Europe. Seul le régime de Vichy livre des Juifs qui ne se trouvent pas directement sous le contrôle territorial des Allemands. À cette date, le gouvernement français s'efforce encore de conserver le contrôle illusoire des mesures envers les Juifs français. Hormis les enfants nés en France de parents étrangers, ils ne sont pas encore, en théorie, menacés par les déportations, sauf en cas d'infraction à la rigoureuse législation antijuive.

Plus de la moitié des Juifs déportés de France l'a été au cours du deuxième semestre 1942.

Les grandes rafles de l'été 1942 suscite une réaction indignée dans une partie de l'opinion publique, jusqu'alors peu sensible aux persécutions commises contre les Juifs. Ainsi, une partie de l'épiscopat français, plus particulièrement en zone libre, se manifeste. De hautes personnalités comme Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, Mgr Théas, évêque de Montauban, Mgr Delay, évêque de Marseille, le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, ou le pasteur Marc Bœgner, protestent publiquement contre l'arrestation et la remise des Juifs à l'occupant. Leur intervention a un réel impact sur l'opinion publique.

Des institutions religieuses, des couvents, participent à l'accueil sous de fausses identités d'enfants, notamment ceux dont les parents étrangers sont enfermés dans les camps d'internement ou sont déjà déportés.

Dans le milieu rural, des initiatives individuelles et spontanées se manifestent également.

Surtout, les Juifs prennent en charge leur propre

La rafle du Vel'd'Hiv'

Pour la première fois en France, des femmes et des enfants sont raflés. Les 16 et 17 juillet 1942, 12 884 personnes dont 4 051 enfants de 2 à 16 ans sont arrêtés par la police française à Paris et en banlieue. Son engagement dans cette vaste opération résulte d'une décision de l'Etat français, prise par le chef du gouvernement Pierre Laval, sur proposition du chef de la Police, René Bousquet. Il s'agit de satisfaire les exigences allemandes sur le nombre de Juifs à déporter et les conditions de leur arrestation, objets de négociation entre les parties. L'occupant n'est pas en mesure de mener lui-même une opération policière de cette envergure et préfère rester en retrait. Le gouvernement de Vichy entend affirmer sa souveraineté et sa volonté de se débarrasser en premier lieu des Juifs étrangers.

Pourtant, si cette rafle vise principalement cette catégorie de la population, la très grande majorité de leurs enfants sont de nationalité française, car nés en France.

Les célibataires et les couples sans enfant sont conduits directement à Drancy. Les familles, soit les deux-tiers des personnes arrêtées, sont regroupées dans des conditions déplorables au Vélodrome d'Hiver avant d'être transférées dans les camps du Loiret à Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Les adultes et les plus agés des enfants sont déportés au cours des semaines suivantes.

Après la déportation des adultes, des enfants restent seuls. Plongés dans une profonde détresse morale et matérielle, ils sont 2 500 à avoir été séparés de force de leurs mères. Lorsqu'Adolf Eichmann répond positivement à la demande française de les déporter également, ils sont transférés à la mi-août à Drancy d'où ils sont envoyés quelques jours plus tard vers Auschwitz-Birkenau. Pour faire croire qu'ils partent vers l'Est avec leurs parents, ils sont mélangés dans les convois à des adultes juifs en provenance de la zone non occupée.

Aucun de ces enfants déportés n'a survécu.

Les autobus et voitures de police ayant servi à transporter les Juifs lors de la grande rafle des 16 et 17 juillet 1942, garés devant le Vélodrome d'Hiver à Paris. Il s'agit de la seule photographie connue à ce jour de cet évènement, retrouvée par Serge Klarsfeld en 1990.
(Coll. BHVP)

Un groupe d'enfants de « La colonie scolaire » quitte l'orphelinat de la Varenne pour être dispersé dans la Nièvre par les membres du comité Amelot. Seine, 4 mars 1943.
(Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

sauvetage à travers les actions conduites par des organisations juives comme l'OSE, parfois appuyées par des organisations non juives, pour la plupart caritatives et religieuses.
Cette Résistance a revêtu divers aspects selon les circonstances et les lieux. Le rôle des femmes, jeunes le plus souvent, est exemplaire, notamment dans le sauvetage des enfants qu'elles ont cachés ou fait passer en Suisse.
Finalement, c'est en particulier grâce à la conjonction de toutes ces aides, juives et non juives, que les trois quarts des Juifs de France ont pu échapper à la déportation.
Par ailleurs, de nombreux Juifs de France s'engagent contre l'occupant au sein de la Résistance intérieure, suscitant également la création de mouvements spécifiques comme l'Organisation juive de combat. La participation des juifs à la Résistance prend ainsi de multiples formes : poursuite du combat à Londres aux côtés du Général de Gaulle, lutte armée en métropole ou dans les

Les Justes parmi les Nations

" Quiconque sauve une vie sauve l'univers entier "

Dans l'Europe occupée, une petite minorité d'hommes et de femmes, de toutes croyances et de tous milieux sociaux, ont sauvé des Juifs, parfois au péril de leur vie. Ils leur ont fourni de faux papiers, les ont aidés à se cacher ou à fuir.

Institution de mémoire créée en 1953 par l'État d'Israël, le Mémorial de Yad Vashem leur attribue « au nom du peuple juif reconnaissant » le titre de « Juste parmi les nations », le plus haut titre de vertu biblique.

Cette distinction n'est en principe décernée qu'à des personnes individuelles, exception faite de la commune néerlandaise de Niewlande et de celle du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) qui, avec l'ensemble du plateau Vivarais-Lignon occupe une place exceptionnelle dans l'histoire du sauvetage des Juifs en France.

Au 1er janvier 2010, 23226 personnes (dont 6195 en Pologne, 5009 aux Pays-Bas et 3158 en France) s'étaient vues décerner la médaille des « Justes parmi les Nations » par le Mémorial de Yad Vashem.

Déportation de Juifs de Marseille par la police française et les Allemands en janvier 1943. (Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

troupes de la France libre, fabrication de faux papiers...

De l'invasion de la zone sud à la Libération

Le 11 novembre 1942, la zone sud est envahie par les Allemands et les Italiens. La zone italienne, le sud-est de la France, est un refuge pour les Juifs, mais, suite à l'armistice de Badoglio que l'Italie signe en septembre 1943 avec les Alliés, l'intégralité du territoire est occupée par les Allemands. Même si la police française est encore impliquée, le gouvernement de Vichy se montre plus réticent dans sa collaboration en la matière.
Les forces d'occupation se chargent le plus souvent des arrestations, appuyées dès lors par la Milice. Les persécutions, les arrestations et les déportations se poursuivent jusqu'à la Libération, frappant désormais l'ensemble des Juifs. Ainsi, le 6 avril 1944, quarante-quatre enfants et leurs éducateurs sont raflés à Izieu (Ain) par Klaus Barbie, l'un des chefs de la *Gestapo* à Lyon. En juillet, Aloïs Brunner, alors commandant du camp de Drancy, fait arrêter en banlieue parisienne plus de 230 enfants et adolescents qui sont déportés le 31 juillet, moins d'un mois avant la Libération de la capitale. De nombreux Juifs sont par ailleurs arrêtés voire assassinés par la Milice française, comme à Rillieux-la-Pape près de Lyon, où le 29 juin 1944 Paul Touvier fait exécuter sommairement sept otages. Dans les jours qui précèdent la Libération, ils sont encore plusieurs centaines à être massacrées en divers lieux, dont des personnalités comme Jean Zay ou Georges

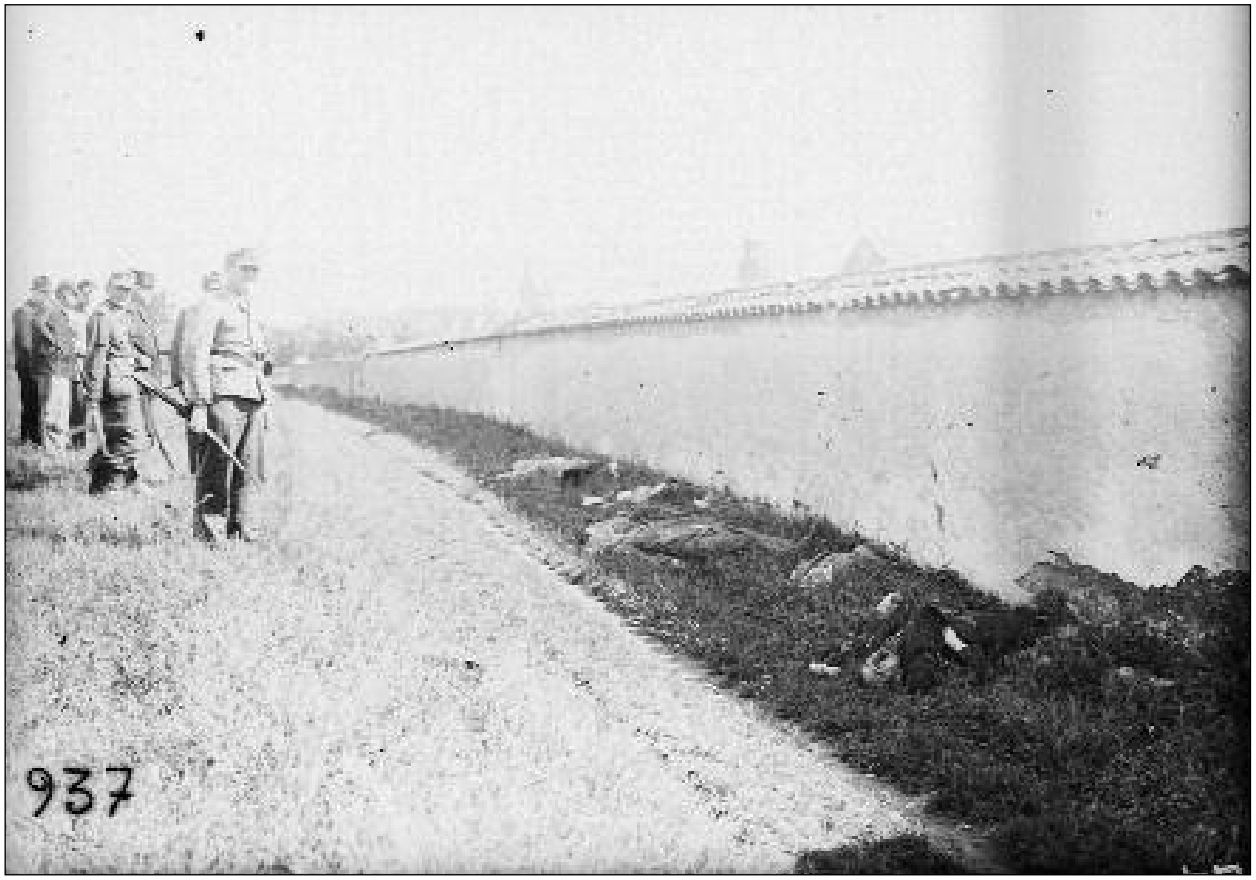

Des soldats allemands face aux corps des sept otages juifs fusillés par la Milice devant le cimetière de Rillieux-la-Pape, près de Lyon, le 29 juin 1944. © D.R.

Bilan de la Shoah en France

En 1940, **300 à 330 000** Juifs vivent en France métropolitaine et **370 000** en Afrique du Nord.
Parmi les premiers, **200 000** sont de nationalité française et **130 000** de nationalité étrangère. Près de la moitié vivent à Paris et dans les villes limitrophes.

Sur les **80 000** victimes de la Shoah en France, 55 000 sont des Juifs étrangers et 25 000 des Juifs de nationalité française.

76 000, dont environ **11 400** enfants (2 000 de moins de 6 ans), ont été déportés. Seuls 2 500 ont survécu.
3 000 sont morts dans les camps d'internement français.
1 000 sont exécutés ou abattus sommairement en France.

Nombre de déportés par année :
1942 : **42 000** en **43** convois (vers Auschwitz-Birkenau)
1943 : **17 000** en **17** convois (13 vers Auschwitz-Birkenau, 4 vers Maïdanek et Sobibor)
1944 : **15 000** en **14** convois (dont 12 vers Auschwitz-Birkenau, un vers la Lituanie et l'Estonie et un vers Buchenwald)

Un millier de Juifs du nord de la France ont été déportés via la Belgique

Date de départ	N° du convoi	Lieu de départ	Destination	Nombre de déportés	Gazés à l'arrivée au camp de destination	Sélectionnés à Auschwitz		Survivants en 1945	
						H	F	H	F
1942									
27.03	1	Drancy/Compiègne	Auschwitz	1112		1112		23	
05.06	2	Compiègne	Auschwitz	1000		1000		41	
22.06	3	Drancy	Auschwitz	1000		933	66	29	5
25.06	4	Pithiviers	Auschwitz	1000		1000		59	
28.06	5	Beaune-la-Rolande	Auschwitz	1038		1004		55	
17.07	6	Pithiviers	Auschwitz	928		809	119	45	
19.07	7	Drancy	Auschwitz	999	375	504	121	17	
20.07	8	Angers	Auschwitz	827	23	411	390	19	1
22.07	9	Drancy	Auschwitz	996		615	385	7	1
24.07	10	Drancy	Auschwitz	1000		370	630	5	
27.07	11	Drancy	Auschwitz	1000		248	742	12	1
29.07	12	Drancy	Auschwitz	1001	216	270	514	5	
31.07	13	Pithiviers	Auschwitz	1049		693	359	15	1
03.08	14	Pithiviers	Auschwitz	1034	482	22	542	3	3
05.08	15	Beaune-la-Rolande	Auschwitz	1014	704	214	96	5	1
07.08	16	Pithiviers	Auschwitz	1069	794	63	211	5	3
10.08	17	Drancy	Auschwitz	1006	766	140	100	1	
12.08	18	Drancy	Auschwitz	1007	705	233	62	11	
14.08	19	Drancy	Auschwitz	991	875	115		1	
17.08	20	Drancy	Auschwitz	1000	878	65	34	3	
19.08	21	Drancy	Auschwitz	1000	817	138	45	5	
21.08	22	Drancy	Auschwitz	1000	892	90	18	7	
24.08	23	Drancy	Auschwitz	1000	908	92		3	
26.08	24	Drancy	Auschwitz	1002	937[2]	27	36	24	
28.08	25	Drancy	Auschwitz	1000	929[2]		71	8	
31.08	26	Drancy	Auschwitz	1000	961[2]	12	27	16	1
02.09	27	Drancy	Auschwitz	1000	877[2]	10	113	30	
04.09	28	Drancy	Auschwitz	1013	959[2]	16	38	25	2
07.09	29	Drancy	Auschwitz	1000	889[2]	59	52	34	1
09.09	30	Drancy	Auschwitz	1000	909[2]	23	68	43	
11.09	31	Drancy	Auschwitz	1000	920[2]	2	78	13	
14.09	32	Drancy	Auschwitz	1000	893[2]	58	49	45	
16.09	33	Drancy	Auschwitz	1003	856[2]		147	37	1
18.09	34	Drancy	Auschwitz	1000	859[2]	31	110	22	
21.09	35	Pithiviers	Auschwitz	1000	791[2]	65	144	29	
23.09	36	Drancy	Auschwitz	1000	475	399	126	22	4
25.09	37	Drancy	Auschwitz	1004	873[2]	40	91	15	
28.09	38	Drancy	Auschwitz	904	733[2]	123	48	20	
30.09	39	Drancy	Auschwitz	210	154	34	22		
04.11	40	Drancy	Auschwitz	1000	639	269	92	4	
06.11	42	Drancy	Auschwitz	1000	773	145	82	4	
09.11	44	Drancy	Auschwitz	1000	900[2]		100	16	
11.11	45	Drancy	Auschwitz	745	599	112	34	2	
Total 1942	**43**			**41 951**[3]	**24 361**[2] 21 000 mini	**11 565**[2] 15 000 maxi	**5962**	**785**	**25**

Date de départ	N° du convoi	Lieu de départ	Destination	Nombre de déportés	Gazés à l'arrivée au camp de destination	Sélectionnés à Auschwitz		Survivants en 1945	
						H	F	H	F
1943									
09.02	46	Drancy	Auschwitz	1000	816	77	92	15	7
11.02	47	Drancy	Auschwitz	998	802	143	53	13	1
13.02	48	Drancy	Auschwitz	1000	689	144	165	16	1
02.03	49	Drancy	Auschwitz	1000	881	100		59	2
04.03	50	Drancy	Maïdanek-Sobibor	1003	950 mini	?	?	3	
06.03	51	Drancy	Maïdanek-Sobibor	998	950 mini	?	?	5	
23.03	52	Drancy	Sobibor	994	950 mini	?	?		
25.03	53	Drancy	Sobibor	1008	970	15		5	
23.06	55	Drancy	Auschwitz	1018	518	383	217	42	44
18.07	57	Drancy	Auschwitz	1000	440	369	191	30	22
31.07	58	Drancy	Auschwitz	1000	727	218	55	16	28
02.09	59	Drancy	Auschwitz	1000	662	232	106	17	4
07.10	60	Drancy	Auschwitz	1000	491	340	169	35	4
28.10	61	Drancy	Auschwitz	1000	613	284	103	39	3
20.11	62	Drancy	Auschwitz	1200	914	241	45	27	2
07.12	64[2]	Drancy	Auschwitz	1000	661	267	72	48	2
17.12	63[4]	Drancy	Auschwitz	850	505	233	112	25	6
Total	**17**			**17 069**					
1944									
20.01	66	Drancy	Auschwitz	1155	864	236	55	42	30
03.02	67	Drancy	Auschwitz	1214	985	166	49	20	23
10.02	68	Drancy	Auschwitz	1500	1229	210	61	27	32
07.03	69	Drancy	Auschwitz	1501	1311	110	80	20	14
27.03	70	Drancy	Auschwitz	1000	480	380	100	79	73
13.04	71	Drancy	Auschwitz	1500	1265 maxi	165 mini	91	39	91
29.04	72	Drancy	Auschwitz	1004	904	48	52	12	38
15.05	73	Drancy	Kaunas-Reval	878				17	
20.05	74	Drancy	Auschwitz	1200	904 maxi	188 mini	117	49	117
30.05	75	Drancy	Auschwitz	1000	627	239	134	35	64
30.06	76	Drancy	Auschwitz	1100	479	398	223	67	115
31.07	77	Drancy	Auschwitz	1300	726	291	283	68	146
11.08		Lyon	Auschwitz	430	128 mini	117	63	17	19
17.08		Drancy	Buchenwald	51				31	4
Total	**14**			**14 833**	**22441**	**5594**	**2741**	**863**	**896**

Total général des déportés : 1942 (41 951) + 1943-1944 (31 902) = 73 853 [5]
Total général des gazés à l'arrivée : 1942 (mini 21 000) + 1943-1944 (22 441) = 43 441
Total général des survivants : 1942 (785H + 25F) + 1943-1944 (863H + 896F) = 1648H + 921F = 2 569

(1) Le numéro des convois est celui qui porte le dossier original des archives de la Gestapo, parfois inexact : le 41ème convoi porte par exemple le numéro 42. Tous les convois de 1942 ont eu pour destination Auschwitz.

(2) Du 26.8 au 9.11.42, 15 convois ont connu une sélection pour le travail à Kosel, peu avant d'arriver à Auschwitz : environ 3500 hommes valides dont 3000 survivants ont été enregistrés à Auschwitz le 1er avril 1944 Seuls 377 d'entre eux survivaient encore en 1945, constituant le lot le plus important des rescapés de 1942, avec les 211survivants des 5 premiers convois arrivés à Auschwitz avant la mise en marche des chambres à gaz au mois de juillet 1942.

(3) 41 951 déportés sont 24 000 hommes et 18 000 femmes ; parmi eux 6 000 enfants.

(4) Les numéros des deux convois du 7 et du 17 décembre 1943 ont été intervertis par la gestapo; nous les avons conservés tels quels.

(5) Au total de 73 853, il faut ajouter les Juifs déportés du Nord et du Pas-de-Calais via la Belgique à Auschwitz (minimum 850), les Juives épouses de prisonniers de guerre déportées à Bergen-Belsen avec leurs enfants (minimum 450), les Juifs déportés de Noé, Saint-Sulpice et Toulouse vers Buchenwald le 30 juillet 1944 (minimum 350), les Juifs déportés de Clermond-Ferrand le 22 août 1944 vers Auschwitz (minimum 68), les Juifs déportés vers Auschwitz dans les convois de non juifs le 8 juillet 1942 et le 30 avril 1944 (minimum 100), les Juifs déportés individuellement (minimum 100) et les Juifs déportés dans les convois de résistants (?). Total général = 75 721. Quel que soit le nombre exact et réel de déportés juifs de France, il n'est certainement pas inférieur à 75 500 et supérieur à 76 000.

Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz, La Shoah en France (tome 1) La "solution finale" de la question juive en France*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2001.

La mémoire de la Shoah en France

Cérémonie en mémoire des internés de Drancy organisée dans l'immédiat après-guerre par le Consistoire, sur le site de l'ancien camp. (Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

Au lendemain de la guerre et dans les décennies suivantes, la mémoire de la déportation n'intègre pas la spécificité du génocide juif, dont les victimes sont amalgamées parmi la cohorte des persécutés du régime nazi. Cependant, une distinction est opérée entre les déportés pour faits de Résistance, considérés comme une élite par la République, et les autres dits « politiques ». Les pouvoirs publics répugnent au demeurant à isoler les déportés des autres « absents » rapatriés en 1945, prisonniers de guerre et requis du service du travail obligatoire désignés alors couramment sous le terme de « déportés du travail ».

De plus, la parole des rescapés peine à être entendue, malgré les dizaines de témoignages publiés. Si certains racontent et sont confrontés à l'incompréhension, voire l'indifférence, de la société, d'autres préfèrent garder un silence pudique sur ce drame. Tous doivent cependant reconstruire leur existence, notamment les plus jeunes souvent confrontés à la disparition de leurs proches et à la spoliation de leurs biens. Ils peuvent néanmoins recevoir le soutien d'associations, rassemblant au sein d'amicales et de fédérations d'autres survivants et des familles de disparus, ou d'institutions communautaires.

Les premières études historiques sont alors l'œuvre de pionniers tels Georges Wellers, Léon Poliakov ou Joseph Billig, réunis au sein du Centre de documentation juive contemporaine.

Fondé en avril 1943, le CDJC publie leurs travaux et édite dès 1946 *Le Monde juif*, devenu aujourd'hui *La revue d'histoire de la Shoah*.

Une dizaine d'années plus tard, le problème demeure. *Nuit et Brouillard*, le film d'Alain Resnais, réalisé en 1956, en témoigne. Il joue un rôle essentiel auprès du grand public pour la connaissance de l'univers concentrationnaire, mais ignore le destin singulier des Juifs. Le champ sémantique de la déportation ne recouvre alors qu'une seule et même réalité. Aucune distinction n'est réellement établie entre camps de concentration et centres d'extermination.

Il faut attendre les années soixante pour qu'une prise de conscience s'amorce. Le retentissement international du procès Eichmann, tenu en Israël en 1961, marque un tournant. Pour la première fois, et à la différence du procès de Nuremberg, le génocide des Juifs est considéré en tant que tel.

Ce phénomène est accentué par un renouveau de l'identité juive dans laquelle la Shoah prend une place importante. La guerre des Six Jours en 1967 constitue une étape cruciale, alors que le peuple juif en Israël est menacé de destruction, provoquant une réaction de stupeur et un soutien renforcé de la diaspora. Au même moment, les derniers Juifs de Pologne sont l'objet de persécutions de la part des autorités sous couvert d'antisionisme et sont contraints à l'émigration.

Dans la décennie suivante, l'historiographie du régime de Vichy et de la persécution des Juifs commence à se renouveler, étayée par les travaux d'historiens, américains pour la plupart tels Michaël Marrus ou Robert Paxton. A partir de 1978, aux États-Unis d'abord, puis dans de nombreux pays, la série télévisée *Holocauste* participe grandement à la sensibilisation du grand public. Au même moment, Serge Klarsfeld publie le Mémorial de la Déportation des Juifs de France, convoi par convoi, contribuant ainsi à restituer l'identité de chacune des victimes. L'avocat devenu historien est avec son épouse, Beate, à l'origine des poursuites judiciaires engagées en Allemagne puis en France contre les principaux responsables de la Solution finale dans l'hexagone.

La fin des années 70 est également marquée par le développement du négationnisme qui parvient à s'immiscer sur la scène médiatique en cherchant à manipuler l'opinion.

La sortie en 1985 de l'oeuvre monumentale de Claude Lanzmann, *Shoah*, apporte une lumière nouvelle sur l'extermination des Juifs par les nazis, s'appuyant sur des témoignages totalement inédits et impose le terme pour qualifier l'événement.
La préparation et la tenue en juillet 1987 du procès du tortionnaire nazi Klaus Barbie, l'un des responsables de la *Gestapo* lyonnaise, suscite un grand intérêt du public alors qu'il est voulu comme « un procès pédagogique » selon les termes du Premier ministre Pierre Mauroy en 1983. L'accusation contre Barbie repose pour l'essentiel sur les crimes commis contre les Juifs, relevant des crimes contre l'humanité imprescriptibles, notamment l'implication de Barbie dans la

A la demande de la censure, cette photo du camp de Pithiviers est maquillée dans le film d'Alain Resnais *Nuit et Brouillard*, afin de masquer le gendarme en faction. Cet épisode illustre la difficulté d'évoquer pendant des décennies la collaboration d'Etat et le rôle des autorités dans le persécution des Juifs de France. Il faut attendre 1997 pour que la photo non retouchée soit intégrée au montage.
(Coll. Mémorial de la Shoah/CDJC)

Le négationnisme

Le terme « négationniste » apparaît en 1987. L'auteur de ce néologisme est l'historien Henri Rousso. En effet, le négationnisme n'est pas une école historique. Il ne se confond pas avec le révisionnisme historique qui correspond à la relecture de l'histoire légitimée par la recherche scientifique.

Le négationnisme désigne l'attitude intellectuelle consistant à contester ou à nier l'existence du génocide des Juifs, et plus particulièrement la fonction homicide des chambres à gaz. Pour les émules de cette idéologie, celles-ci n'ont jamais existé hormis pour désinfecter les vêtements des déportés en éliminant les poux, vecteur du typhus, selon les termes de Louis Darquier de Pellepoix, ancien commissaire aux questions juives du gouvernement de Vichy, tenus dans *L'Express* en 1978.

Maurice Bardèche, beau-frère du journaliste antisémite et collaborationniste Robert Brasillach dont il ne cessera d'honorer la mémoire, en fut le précurseur. Dès 1948, il exonère les nazis de leurs crimes en niant la réalité du génocide et fait porter la responsabilité de la guerre sur les Juifs. Il est rejoint dans ce déni par Paul Rassinier, un ancien résistant déporté à Buchenwald puis Dora, qui dénonce les sévices exercés par certains détenus, avant de contester également la finalité criminelle des chambres à gaz.

À la fin des années soixante-dix, Robert Faurisson, maître de conférence en littérature française, donne une audience nouvelle à ces thèses. Il nie le « prétendu génocide », une mystification qui, selon lui, est le fruit d'un complot juif international œuvrant au profit de l'État d'Israël, sous-estimant de plus à outrance le chiffre des victimes juives durant la guerre.

Le négationnisme a souvent trouvé un soutien officiel et populaire dans le monde arabo-musulman, où l'antisémitisme se confond avec l'antisionisme, comme l'atteste l'écho donné à l'ouvrage de Roger Garaudy *Les mythes fondateurs de la politique israélienne,* les rééditions du *Protocole des Sages de Sion* parmi d'autres ouvrages antisémites ou bien la conférence organisée à Téhéran en décembre 2006.

Le Président de la République Jacques Chirac prononce une allocution historique, lors de la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv de juillet 1995, au cours de laquelle il reconnaît la responsabilité de la France dans la déportation des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Paris, 16 juillet 1995. (Coll. Service photographique Présidence de la République)

rafle des enfants d'Izieu en 1944. Ce procès, le premier du genre en France, a de plus motivé chez de nombreux survivants le désir de témoigner et de transmettre, tout comme la nécessité de combattre les affirmations des négationnistes niant leur calvaire et celui de leurs proches assassinés.
Une telle conjoncture inédite permet en outre la sortie en France en 1988 de l'ouvrage de référence de Raoul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, publié aux Etats-Unis en 1961 et en 1985 pour sa seconde édition.
Deux autres procès pour crime contre l'Humanité ont lieu par la suite : celui de l'ancien milicien Paul Touvier, condamné par la Cour d'assises des Yvelines à la réclusion criminelle à perpétuité le 19 avril 1994, et celui trois ans plus tard de Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture de la Gironde à Bordeaux pendant la guerre, condamné le 2 avril 1998 par la Cour d'assises de Gironde à dix ans de réclusion pour complicité de crimes contre l'humanité.

A l'instar de la mémoire nationale, dont il ne peut être dissocié, le contenu des manuels scolaires a globalement épousé les formes du refoulement et de l'occultation qui ont longtemps marqué la société française, face aux aspects les plus sombres de son histoire. Ainsi, ce n'est qu'au cours des années 80 et 90 qu'ils vont commencer à traiter de manière satisfaisante ce sujet.
Il faut toutefois attendre le discours historique du président de la République, Jacques Chirac, le 16 juillet 1995, pour que l'Etat français reconnaisse officiellement sa responsabilité dans l'accomplissement de la Shoah sur son territoire. A l'occasion de la commémoration de la rafle du Vel'd'Hiv', Jacques Chirac affirmait notamment : « (…) *parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. » (…)*
(…) La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. »

Cette lente évolution aboutit à la création de la Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France en 1997. La naissance de la Fondation pour la mémoire de la Shoah s'inscrit directement dans le prolongement de ses conclusions rendues en 2000. Par ailleurs, un Groupe de coopération internationale est initié en 1998, à l'initiative du premier ministre suédois, fédérant à ce jour l'action de 24 Etats dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la mémoire de la Shoah. Son action a incité l'Organisation des nations unies à proclamer, par une décision de son Assemblée générale le 1er novembre 2005, la célébration annuelle d'une « Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste », le 27 janvier, jour anniversaire de la libération d'Auschwitz.

L'ampleur de la commémoration du 60ème anniversaire de la libération d'Auschwitz, l'impact d'oeuvres de fictions désormais nombreuses, l'inscription dans les programmes scolaires et la multiplication des initiatives pédagogiques traduisent la prise de conscience collective du caractère sans précédent de la Shoah et de son importance dans l'histoire de l'humanité. Ce contexte ne doit pas empêcher la poursuite d'un travail lucide de réflexion et d'éducation sur l'origine et les circonstances de cette catastrophe survenue au cœur de la civilisation occidentale en plein XX^{ème} siècle, dans une démarche complémentaire de l'entretien de la mémoire des victimes.

Repères chronologiques

	Généralités	France	Shoah
30 janvier 1933	Adolf Hitler est nommé chancelier par le maréchal von Hindenburg.		
Mars 1933	Ouverture des premiers camps de concentration (Oranienburg, Dachau).		
1er avril 1933			Boycott des magasins juifs en Allemagne.
7 avril 1933			Révocation des fonctionnaires juifs par le régime nazi.
Septembre 1935			Lois de Nuremberg.
12 mars 1938	Annexion de l'Autriche par le Reich. (*Anschluss*)		
12 avril 1938			Retrait des permis de conduire aux Juifs allemands.
6-15 juillet 1938	Conférence d'Evian sur les réfugiés		
29 septembre 1938	Accords de Munich.		
9-10 novembre1938			"Nuit de cristal" : pogroms contre les Juifs en Allemagne.
23 août 1939	Pacte germano-soviétique.		
Septembre 1939			Confiscation des postes de radio aux Juifs allemands.
1er septembre 1939	Invasion de la Pologne par l'Allemagne. La Grande-Bretagne et la France entrent en guerre deux jours plus tard. Début de la Seconde Guerre mondiale.		
Octobre 1939	Installation d'instituts "d'euthanasie" dans le Reich ("opération T4"). Les lois de stérilisation sont antérieures		
30 avril 1940			Création du premier grand ghetto à Lodz (Pologne).
27 avril 1940			Création du camp d'Auschwitz.
22 juin 1940		Signature d'un armistice entre l'Allemagne et la France vaincue.	
10 juillet 1940		Obtention des pleins pouvoirs par le maréchal Pétain. Mise en place de l'État français.	
3-4 octobre 1940		Premier Statut des Juifs promulgué par le gouvernement de Vichy. Début de l'internement des étrangers de "race juive" dans des camps spéciaux du sud de la France. Recensement des Juifs en zone occupée par l'occupant et début de la dépossession de leurs biens.	
7 octobre 1940		Abrogation du décret Crémieux en Algérie.	
24 octobre 1940		Entrevue entre le maréchal Pétain et Adolf Hitler à la gare de Montoire-sur le-Loir, près de Vendôme. Le chef de l'Etat français s'engage officiellement dans une politique de "collaboration" avec l'Allemagne nazie.	
Octobre-novembre 1940			Création du ghetto de Varsovie. Obligation pour les Juifs polonais de porter un brassard avec l'étoile de David.
29 mars 1941		Création du Commissariat général aux questions juives.	
14 mai 1941		Rafle de 3700 hommes juifs à Paris et ouverture des camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers.	

	Généralités	France	Shoah
2 juin 1941		Vichy impose un nouveau Statut des Juifs, aggravant leur condition. Recensement des Juifs en zone libre.	
22 juin 1941	Invasion de l'URSS par le Reich.		Début du massacre des populations juives par les *Einsatzgruppen*.
20-25 août 1941		Rafle de 4232 hommes juifs, français et étrangers, à Paris. Ouverture du camp de Drancy.	
3 septembre 1941			Premiers gazages expérimentaux au Zyklon B à Auschwitz.
15 septembre 1941			Port de l'étoile jaune dans le Reich.
Octobre 1941			Début de la construction du camp de Birkenau.
18 octobre 1941			Dans le Reich, les Juifs n'ont plus le droit d'émigrer. Début de leur déportation.
Décembre 1941			Début des gazages de Juifs et de Tziganes dans les camions à Chelmno (Kulmhof).
7 décembre 1941	Attaque de Pearl Harbor par les Japonais. Entrée en guerre des États-Unis.		
12 décembre 1941		Rafle de 743 hommes juifs français à Paris, internés au camp de Royallieu à Compiègne.	
15 décembre 1941		Exécution des premiers otages Juifs au Mont-Valérien, près de Paris.	
20 janvier 1942			Conférence de Wannsee
Mars 1942			Début de l'opération Reinhardt en Pologne : mise en service du centre de mise à mort de Belzec, suivie en mai de celle de Sobibor puis de Treblinka en juillet.
27 mars 1942		Premier convoi de déportés juifs de France à Auschwitz.	
7 juin 1942		En zone occupée, obligation de porter l'étoile jaune pour tous les Juifs âgés de plus de 6 ans (ordonnance allemande).	
16-17 juillet 1942		Rafle du Vel'd'Hiv' à Paris et sa banlieue. Près de 13 000 personnes sont arrêtées.	
22 juillet 1942			Début de la déportation des juifs du ghetto de Varsovie vers Treblinka
26 août 1942		Rafle de Juifs étrangers dans les grandes villes de la zone libre.	
8 novembre 1942	Débarquement en Afrique du nord.		
11 novembre 1942		Invasion de la zone libre par les troupes allemandes et italiennes.	
17 décembre 1942	Déclaration des Alliés dénonçant l'extermination des Juifs.		
30 janvier 1943		Création de la Milice.	
2 février 1943	Victoire de l'Armée rouge à Stalingrad		
19 avril-16 mai1943			Révolte et liquidation du ghetto de Varsovie .
2 août 1943			Révolte du centre de mise à mort de Treblinka.
9 septembre 1943		Invasion par les troupes allemandes de la zone italienne. Grandes rafles sur la Côte d'Azur.	

	Généralités	France	Shoah
Octobre 1943			Sauvetage des Juifs du Danemark par la population locale.
14 octobre 1943			Révolte du centre de mise à mort de Sobibor.
18 octobre 1943			Premier convoi de déportation des Juifs de Rome vers Auschwitz-Birkenau.
3-5 novembre 1943			Opération *Erntefest* : exécution de 42 000 Juifs du camp de Majdanek et des camps annexes de la région de Lublin. Fin de l'opération Reinhardt.
6 avril 1944		Arrestation des 44 enfants de la maison d'Izieu (Ain) par la Gestapo.	
16 mai 1944			Arrivée du 1er convoi de Juifs de Hongrie au Camp d'Auschwitz-Birkenau.
6 juin 1944	Débarquement allié en Normandie.		
23 juin 1944			Inspection du camp-ghetto de Theresientadt par des délégués du CICR.
24 juillet 1944			Libération du camp de Majdanek par les troupes soviétiques.
31 juillet 1944		Dernier convoi en partance de Drancy pour Auschwitz- Birkenau.	
1er août-2 octobre 1944	Insurrection de Varsovie.		
15 août 1944	Débarquement en Provence.		
17 août 1944		Dernier convoi de déportation au départ de Drancy pour Buchenwald.	
25 août 1944		Libération de Paris.	
7 octobre 1944			Insurrection du *Sonderkommando* d'Auschwitz-Birkenau.
26 novembre 1944			Himmler ordonne de détruire les chambres à gaz et les crématoires d'Auschwitz-Birkenau.
18-19 janvier 1945			Dernière évacuation des détenus d'Auschwitz vers d'autres camps à l'Ouest.
27 janvier 1945			Entrée de l'Armée rouge à Auschwitz.
4 au 11 février 1945	Conférence de Yalta.		
8 mai 1945	Capitulation allemande.		
20 novembre 1945	Début du Procès de Nuremberg.		

Orientation bibliographique, multimédia et filmographique

La bibliographie consacrée à l'histoire de la Shoah est importante.
Le présent document ne prétend nullement à l'exhaustivité. Une version plus développée est disponible en ligne sur le site internet : www.memorialdelashoah.org.
Nous nous sommes efforcés de ne mentionner que des ouvrages disponibles, dans leur dernière édition. Sur l'ensemble des thèmes ici suggérés, le *Monde juif* puis la *Revue d'histoire de la Shoah,* apportent des éclairages utiles.

I. Le monde juif européen avant la Shoah

- *Anthologie du judaïsme,* Nathan, 2007.
- *Dictionnaire encyclopédique du judaïsme,*Cerf/Robert Laffont-Bouquins, 1996.
- *Images de la mémoire juive. Immigration et intégration en France depuis 1880,* Liana Levi, 1994.
- Barnavi Elie et Friedländer Saul (dir), *Les Juifs et le XX° siècle, Dictionnaire critique,* Calmann-Lévy, 2000.
- Benbassa Esther, *Histoire des Juifs en France,* Seuil-Points, 2000.
- Bensoussan Georges, *Une Histoire intellectuelle et politique du sionisme (1860-1940),* Fayard, 2002.
- Minczeles Henri, *Une histoire des Juifs de Pologne,* La Découverte, 2006.

II. Sur l'antisémitisme. Généralités.

- Arendt Hannah, *Sur l'antisémitisme*, Calmann-Lévy, 1994.
- Iancu Carol, *Les mythes fondateurs de l'antisémitisme. De l'Antiquité à nos jours*, Privat, 2004.
- Noiriel Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France*, Fayard, 2007.
- Poliakov Léon, *Histoire de l'antisémitisme*, Seuil-Points, 1999.
- Poliakov Léon, *La Causalité diabolique,* Calmann-Lévy/Mémorial de la Shoah, 2006.
- Sternhell Zeev, *Ni Droite ni Gauche. L'Idéologie fasciste en France,* Folio Histoire, 2012

III. Sur l'Allemagne hitlérienne

- Aly Gotz, *Comment Hitler a acheté les Allemands,* Flammarion, 2005.
- Ayçoberry Pierre, *La Société allemande sous le III° Reich 1933-1945,* Seuil-Points, 1998.
- Broszat Martin, *L'Etat hitlérien,* Fayard, 1985.
- Burrin Philippe, *Ressentiment et apocalypse. Essai sur l'antisémitisme nazi.* Seuil, 2004.
- Burrin Philippe, *Hitler et les Juifs. Genèse d'un génocide.* Seuil (Points Histoire), 1995
- Cahn Jean-Paul, Martens Stefan, Wegner Bernd (dir), *Le Troisième Reich dans l'historiographie allemande : Lieux de pouvoir, rivalités de pouvoirs.* Presses Universitaires du Septentrion, 2013.
- Cesarini David, *Eichmann.* Tallandier, 2010
- Chapoutot Johann, *Le meurtre de Weimar.* Presses Universitaires de France, 2010.
- Chapoutot Johann, *Le nazisme, une idéologie en actes.* La Documentation française, 2012.
- Chapoutot Johann, *La loi du sang: Penser et agir en nazi. Gallimard* (Bibliothèque des Histoires), 2014.
- Friedländer Saul *L'Allemagne nazie et les Juifs. Les Années de persécution, tome 1,* Point Seuil (Histoire), 2012.
- Friedländer Saul *L'Allemagne nazie et les Juifs. Les Années d'extermination, tome 2,* Seuil, 2008.
- Kershaw Ian, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Gallimard-Folio, 1992.
- Kershaw Ian, *Hitler.1889-1945, 2 tomes*, Flammarion, 1999 et 2000.
- Kershaw Ian, *La fin : Allemagne 1944-1945* Seuil (Points Histoire), 2012.
- Klee Ernst, *La Médecine nazie et ses victimes,* Actes Sud, 1999.
- Klemperer Victor, *LTI. La Langue du III° Reich,* Presses Pocket-Agora, 2003.
- Lewy Guenter, *La persécution des Tziganes par les nazis,* Les Belles Lettres, 2003.

IV. Sur la Shoah

- *L'Album d'Auschwitz,* sous la direction de Serge Klarsfeld, Al Dante/FMS, 2005.
- *Mémoires de la Shoah, photographies et témoignages,* Le Chêne, 2005.
- Aly Gotz et Heim Scott, *Les architectes de l'extermination,* Calmann-Levy/Mémorial de la Shoah, 2006.

- Baechler Christian, *Guerre et extermination à l'Est. Hitler et la conquête de l'espace vital, 1933-1945,* Taillandier, 2012.
- Bensoussan Georges, *Histoire de la Shoah,* PUF- Que sais-je ?, 2012.
- Bensoussan Georges, *Atlas de la Shoah, la mise à mort des Juifs d'Europe 1939-1945,* Autrement, 2014.
- Brayard Florent, *La Solution finale de la question juive: la technique, le temps et les catégories de la décision,* Éditions Fayard, 2004.
- Breitman Richard, *Secrets officiels,* Taillandier (Texto), 2014.
- Browning R. Christopher, *Des hommes ordinaires. Le 101° bataillon de réserve de la police allemande et la "Solution finale" en Pologne,* Tallandier-Texto, 2007.
- Browning R. Christopher, *Les origines de la solution finale : l'évolution de la politique antijuive des nazis, septembre 1939-mars 1942,* Points (collection Histoire), 2009.
- Favez Jean-Claude, *Une mission impossible ? Le CICR, les déportations et les camp de concentration nazis,* Payot, 1988.
- Fredj Jacques, *Les Juifs de France dans la Shoah,* Gallimard, 2011.
- Gilbert Martin, *Atlas de la Shoah,* éditions de l'Aube, 2005.
- Hilberg Raul, *La Destruction des Juifs d'Europe, 3 volumes,* Gallimard-Folio, 2006.
- Hilberg Raoul, *Exécuteurs, victimes, témoins,* Folio Histoire, 2013.
- Husson Edouard, *Nous pouvons vivre sans les Juifs. Novembre 1941. Quand et comment ils décidèrent de la Solution finale,* Perrin, 2005.
- Husson Edouard, *Heydrich et la solution finale,* Perrin (collection Tempus), 2012.
- Ingrao Christian, *Croire et détruire, les intellectuels dans la machine de guerre SS,* Hachette (Pluriel), 2011.
- Kogon E., Langbein H., Rückerl A., *Les Chambres à gaz, secret d'Etat,* Seuil-Points, 1987.
- *Le Livre noir,* Textes et témoignages réunis par Ilya Ehrenbourg et Vassili Grossman, Solin-Actes Sud, 1995.
- Marrus Michael R., *L'Holocauste dans l'Histoire,* Flammarion-Champs, 1993.
- Rabinovitch Gérard, *Questions sur la Shoah,* Milan-Essentiels, 2006.

Pour une mise en perspective:

- Bensoussan Georges, *Europe. Une passion génocidaire. Essai d'histoire culturelle,* Mille et nuits, 2006.
- Semelin Jacques, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides,* Seuil (Points Essai), 2012.
- Sofsky Wolfgang, *L'Ere de l'épouvante. Folie meurtrière, terreur, guerre,* NRF-Gallimard, 2002.
- Ternon Yves, *Guerres et génocides au XXème siècle,* Odile Jacob, 2007.
- Traverso Enzo, *A feu et à sang, de la guerre civile européenne (1914-1945),* Stock, 2007.

V. Ghettos et camps

- Collectif, *Auschwitz 1940-1945 (5 tomes),* Mémorial Auschwitz-Birkenau, 2011.
- Collectif, *Regards sur les ghettos,* Mémorial de la Shoah, 2013.
- Czerniakow Adam, *Carnets du ghetto de Varsovie. 6 septembre 1939-23 juillet 1942,* La Découverte/Poche, 2013.
- Kaplan Haïm, *Chronique d'une agonie. Journal du ghetto de Varsovie,* Calmann-Lévy, 1966.
- Kassow Samuel D., *Qui écrira notre histoire ? Les archives secrètes du ghetto de Varsovie,* Flammarion (Champs Histoire), 2013.
- Kazik, *Mémoires d'un combattant du ghetto de Varsovie,* Ramsay, 2008.
- Korczak Janusz, *Journal du ghetto,* traduit du polonais, Robert Laffont, 1998.
- Kuwalek Robert, *Belzec, le premier centre de mise à mort,* Calmann-Lévy/Mémorial de la Shoah, 2013.
- Hoess Rudolf, *Le commandant d'Auschwitz parle,* La Découverte, 2005.
- Langbein Hermann, *Hommes et femmes à Auschwitz,* Taillandier, 2011.
- Lewin Abraham, *Journal du ghetto de Varsovie. Une coupe de larmes,* Plon, 1990.
- Poliakov Léon, *Auschwitz,* Gallimard-Folio, 2006.
- Pressac Jean-Claude, *Les crématoires d'Auschwitz. La machinerie du meurtre de masse,* CNRS Ed., 2007.
- Ringelblum Emmanuel, *Archives clandestines du ghetto de Varsovie. Lettres sur l'anéantissement des Juifs de Pologne, tome 1,* Fayard, 2007.
- Ringelblum Emmanuel, *Archives clandestines du ghetto de Varsovie. Les enfants et l'enseignement clandestin dans le ghetto de Varsovie, tome 2,* Fayard, 2007.
- Seidman H., *Du fond de l'abîme. Journal du Ghetto de Varsovie,* Presses-Pocket-Terre humaine, 2002.
- Weinstock Nathan,*Chroniques du désastre. Témoignages sur la Shoah dans les ghettos polonais,*Metropolis, 1999.

VI. Sur la Résistance

- *O.J.C. Résistance/sauvetage. France 1940-1945,* Autrement, 2006.
- *Les Juifs ont résisté en France 1940-1945,* AACCE, 2009..
- *O.J.C. : France 1940-1945. Résistance/sauvetage,* Autrement, 2008.
- Cain Larissa, *Ghettos en révolte.* Pologne, 1943, Autrement, 2003.

- Langbein Hermann, *La Résistance dans les camps de concentration nationaux-socialistes 1938-1945,* Fayard, 1981
- Lazare Lucien, *La Résistance juive en France 1940-1944,* Stock, 1987.
- Lazare Lucien, *Le livre des Justes.Histoire du sauvetage des Juifs par des non-Juifs en France.1940-1944,* Lattes, 1993
- Lehr Johanna, *De l'école au maquis, la Résistance juive en France,* Vendémiaire, 2014
- Loinger Georges, Zeitoun Sabine, *Les Résistances juives pendant l'Occupation,* Albin Michel, 2010
- Peschanski Denis, *Des étrangers dans la Résistance,* Les éditions de l'atelier, 2013
- Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler.1939-1945. La Résistance civile en Europe,* Les Arènes (Histoire), 2013.
- Semelin Jacques, Andrieu Claire et Gensburger Sarah (dir), *La Résistance aux génocides. De la pluralité des actes de sauvetage,* Les Presses de Sciences Po, 2008
- Suchecky Bernard, *Résistances juives à l'anéantissement,* Ed. Luc Pire, 2007.

VII. Vichy

Pour une première approche :

- Burrin Philippe, *La France à l'heure allemande,* Seuil-Points, 1997.
- L'antisémitisme français sous l'Occupation, *in Revue d'Histoire de la Shoah, n°198*, Mémorial de la Shoah, 2013.
- Cabanel Paul et Fijalkow Jacques (dir), *Histoire régionale de la Shoah en France : Déportation, sauvetage, survie* Les Editions de Paris-Max Chaleil, 2011.
- Conan Eric, Rousso Henri, *Vichy, un passé qui ne passe pas,* Pluriel, 2013.
- Doulut Alexandre, *Les Juifs au camp de Rivesaltes. Internement et déportation (1941-1942),* Liénart, 2012.
- Fredj Jacques, *Les Juifs de France dans la Shoah,* Gallimard/Mémorial de la Shoah, 2011.
- Klarsfeld Serge, *La Shoah en France,* Fayard, 4 volumes, 2001.
- Poznanski Renée, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale,* Hachette-Pluriel, 2005.
- Lindeperg Sylvie, *« Nuit et Brouillard ». Le film dans l'histoire,* Odile Jacob, 2007.
- Lynch Edouard, Matard-Bonucci Marie-Anne (dir.), *La Libération des camps et le retour des déportés,* Complexe, 1995.
- Potel Jean-Yves, *La fin de l'innocence : la Pologne et son passé juif,* Autrement, 2009.
- Ricœur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli,* Seuil, 2000.
- Rousso Henry, *Le Syndrome de Vichy, Seuil-Points, 1990.*
- Rousso Henry, *Vichy, l'évènement, la mémoire,* l'histoire, Folio-Histoire, Gallimard, 2001.
- Rousso Henry, *Le régime de Vichy,* PUF (Que sais-je ?), 2012.
- Vidal-Naquet Pierre, *Réflexions sur le génocide. Les Juifs, la mémoire et le présent,* tome III., éd. La Découverte, 1995.
- Vidal-Naquet Pierre, *Les Assassins de la mémoire. "Un Eichmann de papier" et autres essais sur le révisionnisme,* La Découverte, 2005.
- Wieviorka Annette, *L'Ere du témoin,* Hachette-Pluriel, 2001.
- Wieviorka Annette, *Auschwitz, La mémoire d'un lieu,* Hachette-Pluriel, 2006.
- Wieviorka Annette, *L'heure d'exactitude ; histoire, mémoire, témoignage :* entretiens avec Séverine Nikel, Albin Michel, 2011.

- Rousso Henry, *Le régime de Vichy,* PUF-Que sais-je ?, 2007.
- Azéma Jean-Pierre et Bédarida François (dir.), *La France des années noires,* 2 vol., Seuil-Points, 2000.
- Azéma Jean-Pierre, *De Munich à la Libération 1938-1944*, Seuil-Points, 1989.
- Bruttmann Tal, *Au bureau des affaires juives. L'administration française et l'application de la législation antisémite (1940-1944)*, La Découverte, 2006.
- Cohen Asher, *Persécutions et sauvetages : Juifs et Français sous l'Occupation et sous Vichy,* Cerf, 1993.
- Doulut Alexandre et Labeau Sandrine, *Les 473 déportés juifs de Lot et Garonne ,* Après l'oubli, 2010.
- Filhol Emmanuel et Hubert Marie-Christine, *Les tziganes en France, un sort à part 1939-1946,* Perrin, 2009.
- Grynberg Anne, *Les camps de la honte : les Internés juifs des camps français 1939-1944,* La Découverte, 1999.
- Joly Laurent, *Vichy dans la « solution finale ». Histoire du Commissariat aux questions juives 1941-1944*, Grasset, 2006.
- Kaspi André, *Les Juifs pendant l'occupation,* Seuil-Points, 1997.
- Klarsfeld Serge, *Mémorial de la déportation des Juifs de France,* FFDJF, 2012.
- Laborie Pierre, *Les Français des années troubles,* Desclée de Brouver, 2001.
- Laffitte Michel, *Un engrenage fatal. L'UGIF face aux réalités de la Shoah,* Les Belles Lettres, 2003.
- Laffitte Michel, *Juif dans la France allemande,* Tallandier, 2006.
- Marrus Michaël et Paxton Robert, *Vichy et les Juifs,* Le livre de poche, 1990.
- Peschanski Denis, *La France des camps. L'internement, 1938-1946,* Gallimard, 2002.
- Wievorka Annette et Laffitte Michel, *A l'intérieur du camp de Drancy,* Perrin, 2012.

VIII . Témoignages

- *Des voix sous la cendre. Manuscrits des sonderkommandos d'Auschwitz,* Calmann-Levy/Mémorial de la Shoah, 2006.
- *L'enfant et le génocide. Témoignage sur l'enfance pendant la Shoah,* textes choisis et présentés par Catherine Coquio et Aurélia Kalisky, Robert Laffont (collection Bouquins), 2007.
- *Lettres de Drancy,* textes réunis et présentés par Antoine Sabbagh, Seuil-Points, 2004.
- Choko Isabelle, *Mes deux vies,* Caractères, 2005.
- Borlant Henri, *Merci d'avoir survécu,* Seuil (Points), 2012.
- Delbo Charlotte, *Auschwitz et après, 3 tomes*, Ed. de Minuit, 1991-2007.
- Fainzang Jules, *Mémoires de déportation*, L'Harmattan, 2002.
- Grinspan Ida, *J'ai pas pleuré,* Presses-Pocket, 2003.
- Grinspan Ida, Poirot-Delpech Bertrand, *J'ai pas pleuré,* Pocket Jeunesse, 2013.
- Hillesum Etty, *Une vie bouleversée suivi de Lettres de Westerbork, Seuil (Points), 1995.*
- Klüger Ruth, *Refus de témoigner. Une jeunesse*, Viviane Hamy, 1997.
- Levi Primo, *Si c'est un homme,* Presses Pocket, 2014.
- Librati Maxi, *145922*, Yad Vashem, Jérusalem, 2008.
- Lichtsztejn-Montard Sarah, *Chassez les papillons noirs. Récit d'une survivante des camps de la mort nazis,* Le Manuscrit, 2011.
- Mencherini Robert, *Provence-Auschwitz, de l'internement des étrangers à la déportation des juifs, 1939-1944,* PUP, 2008.
- Rajchman Chil, *Je suis le dernier Juif, Treblinka (1942-1943),* Livre de poche, 2011.
- Taïeb Karen, *Je vous écris du Vel d'Hiv,* J'ai lu, 2012.
- Venezia Shlomo, *Sonderkommando. Dans l'enfer des chambres à gaz,* Le Livre de Poche, 2013.
- Vrba Rudolf (avec Alan Bestic), *Je me suis évadé d'Auschwitz,* J'ai lu, 2004.
- Wajsblat Jo, Lambert Gilles, *Le témoin imprévu,* J'ai lu, 2012.
- Wellers Georges, *De Drancy à Auschwitz,* Tirésias, 1991.
- Wiesel Elie, *La Nuit,* Ed. de Minuit, 2012.

IX. Mémoire, histoire, réflexions sur le génocide juif

- Améry Jean, *Par delà le crime et le châtiment. Essai pour surmonter l'insurmontable,* Actes Sud, 1995.
- Arendt Hannah, *Auschwitz et Jérusalem,* Presses Pocket-Agora, 1993.
- Arendt Hannah, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal,* Gallimard-Folio, 1991.
- Bensoussan Georges, *Auschwitz en héritage ? D'un bon usage de la mémoire,* Mille et une nuits, 2003.
- Brayard Florent (dir.), *Le génocide des Juifs entre procès et histoire (1943-2000),* Complexe, 2000.
- Dayan-Rosenman Anny, *Les alphabets de la Shoah. Survivre. Témoigner. Ecrire*, CNRS Ed., 2007.
- Drame Claudine, *Des films pour le dire. Reflets de la Shoah au cinéma, 1945-1985*, Metropolis, 2007.
- Forges Jean-François, *Eduquer contre Auschwitz. Histoire et mémoire,* Pocket-Agora, 2004.
- Gross Jan Tomasz, *La peur : l'antisémitisme en Pologne après Auschwitz,* Calmann-Levy/Mémorial de la Shoah, 2010.
- Hilberg Raul, *La Politique de la mémoire,* Gallimard- Arcades, 1996.
- Igounet Valérie, *Histoire du négationnisme en France,* Seuil, 2000.
- Laborie Pierre, *Le chagrin et le venin : la France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues,* Bayard, Paris, 2011
- Levi Primo, *Les Naufragés et les Rescapés. Quarante ans après Auschwitz,* Gallimard-Arcades, 1989.
- Lindeperg Sylvie, *« Nuit et Brouillard ». Le film dans l'histoire,* Odile Jacob, 2007.
- Lynch Edouard, Matard-Bonucci Marie-Anne (dir.), *La Libération des camps et le retour des déportés,* Complexe, 1995.
- Potel Jean-Yves, *La fin de l'innocence : la Pologne et son passé juif,* Autrement, 2009.
- Ricœur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli,* Seuil, 2000.
- Rousso Henry, *Le Syndrome de Vichy, Seuil-Points, 1990.*
- Rousso Henry, *Vichy, l'évènement, la mémoire,* l'histoire, Folio-Histoire, Gallimard, 2001.
- Vidal-Naquet Pierre, *Réflexions sur le génocide. Les Juifs, la mémoire et le présent,* tome III., éd. La Découverte, 1995.
- Vidal-Naquet Pierre, *Les Assassins de la mémoire. "Un Eichmann de papier" et autres essais sur le révisionnisme,* La Découverte, 2005.
- Wieviorka Annette, *L'Ere du témoin,* Hachette-Pluriel, 2001.
- Wieviorka Annette, *Auschwitz, La mémoire d'un lieu,* Hachette littératures (Pluriel), 2013.
- Wieviorka Annette, *L'heure d'exactitude ; histoire, mémoire, témoignage :* entretiens avec Séverine Nikel, Albin Michel, 2011.
- Wieviorka Annette, *Le procès de Nuremberg,* Liana Levi-Piccolo, 2009.
- Wieviorka Annette, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Hachette-Pluriel, 1995.
- Wieviorka Annette et Szurek Jean-Charles (dir.), *Juifs et Polonais :1939 à nos jours,* Albin Michel, 2009.

X. Cd-Rom - DVD

- *Histoire de la Shoah,* Softissimo, 1998.
- *Histoire des Juifs de France, Montparnasse Multimédia, 2007.*
- *Histoires du Ghetto de Varsovie. Fenêtres sur la mémoire,* Montparnasse multimédia, 1997.
- *Mémoires de la déportation,* Fondation pour la Mémoire de la déportation, 1998.
- *Mémoire demain,* Union des déportés d'Auschwitz, Hatier, 2009
- Marcello Pezzetti, Liliana Picciotto, Nanette Hayon, Gianmarco Vergani *Destinazione Auschwitz,* Ed. Proedi, Milan, 2000.

XI. Filmographie

- *14 récits d'Auschwitz,* réal. Caroline Roulet et Annette Wieviorka, MK2, 2005.
- *Apocalypse Hitler,* Clarke Isabelle et Costelle Daniel, 2011.
- *Auschwitz. Le monde savait-il ?,* réal. Didier Martiny, MK2, 2005.
- *Auschwitz. L'album de la mémoire,* réal. Alain Jaubert, Ed. Montparnasse, 2005
- *De Nuremberg à Nuremberg,* réal. Frédéric Rossif, Ed. Montparnasse, 2004.
- *Jusqu'au Dernier, la destruction des Juifs d'Europe,* Karel William et Finger Blanche, 2015.
- *La traque des nazis,* réal. Daniel Costelle et Isabelle Clarke, France Télévision, 2007.
- *Le procès de Nuremberg. Les nazis face à leurs crimes,* réal. Christian Delage, Arte, 2006.
- *Les Justes,* réal. Nicolas Ribowski, Injam, 2006.
- *Les survivants,* réal. Patrick Rotman, France télévision, 2005.
- *Nuit et brouillard,* réal. Alain Resnais et Jean Cayrol, Arte Video, 2003.
- *Paroles d'étoiles,* réal. Thomas Gilou, Dreamway production, 2005.
- *Shoah,* réal. Claude Lanzmann, Aleph, 1985.

XII. Internet

- Mémorial de la Shoah : http://www.memorialdelashoah.org
  http://www.memorialdelashoah.org/upload/minisites/voyages/index.htm.
  http://www.enseigner-histoire-shoah.org/upload/minisites/voyages/index.htm.
- Fondation pour la Mémoire de la Shoah : http://www.fondationshoah.info
- United States Holocaust Memorial Museum (Etats-Unis) : http://www.ushmm.org
- Yad Vashem (Israël) : http://www.yadvashem.org
- USC Shoah Foundation : http://sfi.usc.edu

- CNDP : http://www.cndp.fr
- Café pédagogique : http://www.cafepedagogique.net
- Mémoire juive et éducation : http://www.memoire-juive.org
- Témoignages INA/FMS : http://grands-entretiens.ina.fr/video/Shoah

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah, fondation privée reconnue d'utilité publique, créée en décembre 2000 à l'issue des travaux de la Commission Mattéoli sur les spoliations des Juifs de France, est présidée par monsieur David de Rothschild. Qu'elle soit sollicitée ou à l'initiative d'actions, la Fondation soutient des projets conduits par des institutions, des associations ou des personnes physiques.
Sa vocation première est la recherche historique et la transmission de l'histoire de la Shoah, particulièrement en France.
Faire ?uvre de mémoire mais aussi de solidarité et de reconnaissance, telle est la deuxième mission de la Fondation qui apporte son soutien, par l'intermédiaire d'institutions sociales spécialisées de la communauté juive, aux déportés et aux Juifs victimes des persécutions antisémites, à leurs familles et à ceux qui les ont secourus.
Enfin, elle a pour mission, aussi essentielle, de soutenir les projets visant à la préservation, au développement et au rayonnement de la culture juive et du judaïsme, dans le respect de leurs différentes composantes.
La Fondation pour la Mémoire de la Shoah appuie depuis sa création l'organisation de voyages d'études et de commémoration vers les lieux de mémoire de la Shoah en France et à l'étranger, notamment à Auschwitz.

Le Mémorial de la Shoah

Ouvert au public le 27 janvier 2005, le Mémorial de la Shoah est en Europe le plus grand centre de recherche, d'information et de sensibilisation sur l'histoire du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.
Comprendre le passé pour éclairer l'avenir, telle est la vocation de ce lieu, à la fois musée, centre de documentation et lieu de mémoire.
Il offre sur une surface de 5000m^2 de nombreux espaces et activités : une exposition permanente sur la Shoah et l'histoire des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, un espace d'expositions temporaires, un auditorium programmant des projections, des colloques, des débats, le Mur des Noms où sont gravés les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944, le Mur des Justes portant les noms de ceux qui, au péril de leur vie, ont œuvré en France pour sauver des Juifs persécutés, la crypte, lieu de recueillement où ont été disposées des cendres de victimes d'Auschwitz et du ghetto de Varsovie.
Le Mémorial propose également de nombreuses sources de documentation. Chacun peut avoir accès au Centre de documentation juive contemporaine dont le fonds est constitué de plusieurs millions de pièces d'archives, 160 000 photographies et 30 000 ouvrages, témoignant de la vie des Juifs en France et en Europe sous l'Occupation, le centre d'enseignement multimédia offre également une importante source de documents audiovisuels (témoignages, fictions, documentaires) et une sélection de sites internet. Un programme de sensibilisation a été conçu pour le public scolaire. Lycéens et collégiens bénéficient d'activités adaptées à leur niveau et à leur sensibilité : visites commentées de l'exposition, rencontres avec des témoins, ateliers pédagogiques, mais aussi des voyages d'études à Auschwitz et sur d'autres lieux de mémoire.
Par ailleurs, le Mémorial de la Shoah organise différents programmes de formation pour enseignants et personnels d'éducation, à travers des séminaires en France et à l'Etranger.

17,rue Geoffroy l'Asnier 75004 Paris
Tél. 01 42 77 44 72 • Fax 01 53 01 17 44
http://www.memorialdelashoah.org
Ouverture tous les jours de 10h à 18h,
le jeudi jusqu'à 22h. Fermé le samedi.

© Mémorial de la Shoah, Octobre 2012
Ce livret a été conçu et réalisé par l'équipe du Mémorial de la Shoah avec le concours de Sabine Zeitoun
et l'aide précieuse d'Alice Tajchman, Serge Klarsfeld et Jean-François Forges.

YF